



# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 16 – Avril 2010



IRIS

EDITIONS





# LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N°16 • Avril 2010

**Tous droits réservés**

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :  
[www.statbru.irisnet.be](http://www.statbru.irisnet.be)

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :  
Madame Aynah Gangji  
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse  
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale  
Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17  
Courriel [anabru@mrbc.irisnet.be](mailto:anabru@mrbc.irisnet.be)

© 2010 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général  
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2010/6374/196



9 789078 580010

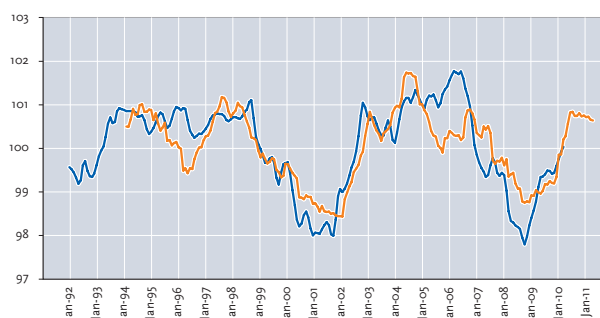
ISBN 9078580011



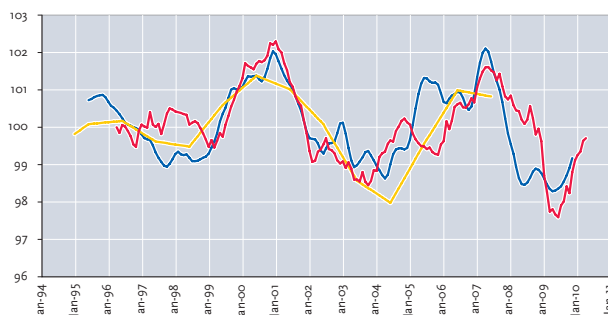
# Table des matières

<b>L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE</b>	<b>4</b>
<b>1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE</b>	<b>5</b>
<b>2. CONJONCTURE À BRUXELLES</b>	<b>10</b>
2.1. Activité économique	10
2.2. Marché du travail	17
<b>3 DOSSIER</b>	
<b>L'EMPLOI DES FEMMES BRUXELLOISES : APERÇUS DES INÉGALITÉS DE GENRE</b>	<b>22</b>
3.1. Un sous-emploi plus important chez les femmes	22
3.2. Les différences entre les femmes et les hommes ne se limitent pas à l'accès à l'emploi	27
3.3. Des inégalités d'emploi toujours d'actualité	29
3.4. Conclusion	31
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>33</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>36</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>37</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>37</b>
<b>LISTE DES CARTES</b>	<b>38</b>

## Cycle conjoncturel du chômage



## Cycle conjoncturel du PIB régional



Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 mars 2010, sauf mention contraire.

## L'essentiel de la conjoncture

- Les statistiques relatives au quatrième trimestre 2009 confirment que le point le plus bas du cycle économique est maintenant dépassé. Toutefois, les effets de la crise vont encore se faire durablement sentir. Tant les produits intérieurs bruts que les échanges commerciaux et la production industrielle sont encore de loin inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise. De plus, la reprise économique va probablement ralentir dans les trimestres à venir du fait de la disparition progressive des aides publiques et du phénomène de restockage qui stimulent actuellement l'activité économique. Cette dernière sera également freinée par les mesures d'assainissement des finances publiques qui devront tôt ou tard être mises en place. En outre, la reprise est non seulement modeste et fragile, mais aussi très inégale selon les régions du globe. On distingue en effet des écarts importants de croissance trimestrielle du PIB entre pays émergents et développés, entre les États-Unis et l'Europe, voire au sein de l'Europe même.
- À l'image du reste du monde, l'activité économique belge a poursuivi son redressement au quatrième trimestre 2009 mais à un rythme cependant assez faible (0,3 %), portée par une croissance des exportations nettes et des stocks. Au vu de l'évolution des indicateurs relatifs aux enquêtes de conjoncture, la reprise sera lente. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan (BfP), le PIB devrait croître de 1,4 % en 2010.
- La situation conjoncturelle en Région de Bruxelles-Capitale montre une sortie de crise en demi-teinte, s'apparentant plutôt à une stabilisation. Ainsi, la démographie d'entreprises reste au point mort, tandis que notre indicateur avancé semble ralentir sa hausse alors qu'il évolue toujours en zone négative. Si les activités de services ont nourri le rebond de la fin 2009, plusieurs signaux indiquent déjà un tassement dans ces branches, alors que la construction se porte toujours mal. De nouvelles vagues sur les marchés financiers liées cette fois aux dettes publiques pourraient de plus faire rechuter le secteur financier, important moteur de l'activité économique dans la Capitale.
- Le marché du travail réagissant avec retard par rapport à la relative amélioration conjoncturelle de l'activité économique, la situation continue à se dégrader à Bruxelles. Au mois de février 2010, on dénombrait 104 798 demandeurs d'emplois inoccupés, soit une hausse de 18 % depuis le point le plus bas atteint en mai 2008. Selon l'indicateur avancé du marché du travail, l'augmentation du nombre de DEI se poursuivra au minimum jusqu'au mois de juillet 2010.
- La crise économique a particulièrement frappé les secteurs à forte main d'œuvre masculine. De manière plus générale, sur ces dernières années, les femmes ont davantage tiré profit des créations d'emplois dans le secteur tertiaire et leur niveau de formation a dépassé celui des hommes. Malgré tout, si les inégalités entre les hommes et les femmes se réduisent selon certains aspects, il n'en reste pas moins que d'autres persistent tant en matière d'accès à l'emploi que de conditions de travail. En outre, celles-ci restent exposées à des risques de pauvreté supérieurs aux hommes. Dans ce dossier spécial du baromètre, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi s'est penché sur l'ampleur des inégalités entre les hommes et les femmes en Région bruxelloise, sur leur évolution et les nouvelles formes qu'elles prennent. Une attention toute particulière est apportée à la situation des femmes faiblement qualifiées, des femmes avec enfants ou encore des femmes de nationalité ou d'origine étrangère.

# I. Contexte macro-économique

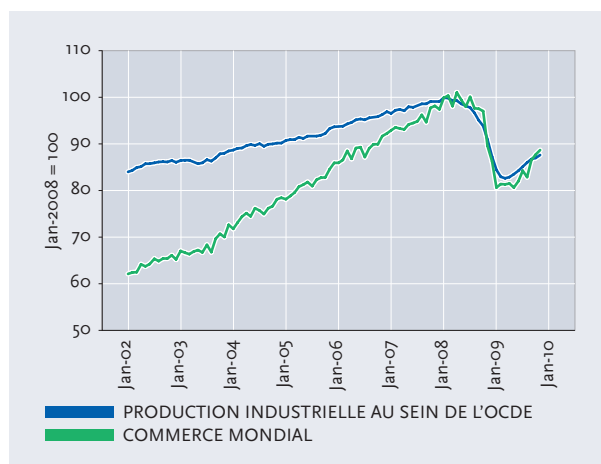
## • Toujours pas de croissance autonome en vue

Soutenue par des interventions de grande ampleur de la part tant des autorités monétaires que des pouvoirs publics, l'activité économique mondiale se remet peu à peu d'une des crises économiques et financières les plus profondes qu'elle ait connues. Le second semestre 2009 a ainsi été marqué par une croissance positive, la voie de la reprise ayant été ouverte par les principaux pays émergents, surtout asiatiques, qui ont pu compter sur la vigueur de leur demande intérieure. Dans les pays avancés, l'activité a cessé de se contracter et une légère croissance a également été enregistrée au second semestre 2009. Toutefois, comme expliqué dans le précédent baromètre, celle-ci reste largement fondée sur des facteurs temporaires (aides publiques, restockage, ...). Leurs effets s'estomperont petit à petit en 2010, impliquant un ralentissement de la croissance. La demande privée, déprimée par la dégradation des finances publiques et par la détérioration du marché du travail, ne montre toujours aucun signe de reprise autonome. Quant aux investissements des entreprises, ils sont encore en chute libre dans de nombreux pays. Cette dégringolade s'explique par la faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production et de la restriction des conditions de crédit. Or ce sont les ménages et les entreprises qui détiennent la clé d'une relance durable.

De nombreux pays doivent en outre conjuguer avec une détérioration importante de leurs finances publiques. Cette détérioration est la conséquence de la mise en place de plans de relance et de sauvetage sous la forme de stimulants fiscaux, d'investissements publics, de plans de soutien au secteur financier... Les mesures mises en place en 2009 et 2010 pour relancer l'activité économique représenteraient en moyenne 3,6 % du PIB des pays du G20 (BNB, décembre 2009).<sup>1</sup>

Si le plus grave de la crise est passé, le niveau de production est encore de loin inférieur à son niveau d'avant la crise. Il ne fait maintenant plus aucun doute que la récession synchronisée que l'on vient de connaître aura des conséquences durables sur la croissance potentielle. En outre, la reprise se poursuivra mais sera molle par rapport au dynamisme que l'activité économique mondiale a affichée ces dernières années et au retard de croissance accumulé depuis la fin 2008. Selon les dernières estimations du FMI, la croissance annuelle du PIB mondial s'établirait à 3,9 % en 2010 et à 4,3 % en 2011, après s'être contractée de près de 1 % l'année dernière.

GRAPHIQUE 1 : Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2002-2009



Source : Centraal Planbureau, OCDE

Entre autres conséquences de ce manque de vigueur, on peut observer au graphique 1 les difficultés qu'ont les échanges internationaux et la production industrielle mondiale à reprendre leur souffle. Suite à l'intensification de la crise financière, le commerce international s'est effondré, les échanges s'étant contractés de 12 % en 2009 selon l'OMC. Plusieurs explications à cet effondrement sont avancées. Relevons notamment la baisse synchronisée de la demande mondiale, l'accroissement des incertitudes relatives aux perspectives économiques ou encore l'intensification du lien entre production et échanges internationaux du fait de l'internationalisation grandissante des chaînes de production (BNB, décembre 2009). La croissance des flux commerciaux a commencé à se rétablir vers la mi-2009. Elle a bénéficié du soutien des pays asiatiques, en particulier la Chine, où l'activité économique est à nouveau très vigoureuse. Cependant, des rechutes ont été observées. Elles font suite à la réduction simultanée de la demande dans les grandes puissances économiques mondiales ainsi qu'à la mise en place de mesures protectionnistes dans quelques pays. Aujourd'hui, le niveau des échanges est encore bien inférieur à celui d'avant la crise.

La reprise étant encore fragile, il est important que les pouvoirs publics ne relâchent pas leurs efforts et mènent jusqu'au bout les politiques budgétaires ini-

<sup>1</sup> La Chine, l'Arabie Saoudite ainsi que la Corée du Sud sont les trois pays qui ont le plus investi, avec pour la Chine par exemple un plan de 6 % de son PIB. Les États-Unis et l'Europe sont intervenus, quant à eux, à hauteur respectivement de 3,8 % et 1,9 % de leur PIB.

tialement prévues. Ces dernières impliquent toutefois nécessairement des mesures d'assainissement sur le plus long terme. La mise en place de celles-ci ne sera pas simple, la marge de manœuvre étant relativement étroite. Une implémentation trop rapide risque, si

pas de faire rechuter l'activité économique, tout au moins d'affaiblir la croissance. À l'inverse, une mise en place trop graduelle implique un plus grand nombre d'années d'efforts avant de résorber la dette publique.

### • Analyse par entités géographiques

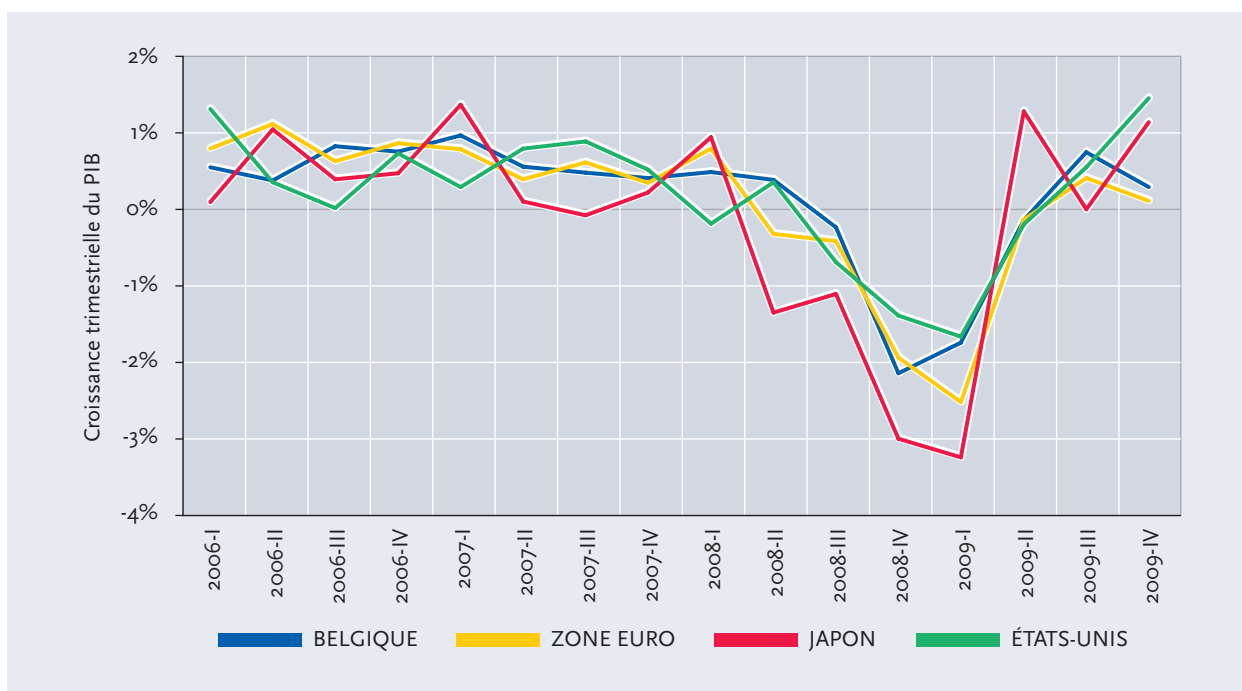
La reprise économique des **États-Unis** s'est renforcée au quatrième trimestre 2009 avec un taux de croissance de 1,4 % en glissement trimestriel (graphique 2). La vigueur de la croissance a néanmoins été soutenue de manière artificielle par une baisse nettement plus lente des stocks des entreprises qui ont contribué à la croissance à hauteur de 0,9 point de pourcentage<sup>2</sup>. Hormis les effets de stocks, on observe également une amélioration en matière de consommation des ménages (contribution à la croissance à hauteur de 0,3 point de pourcentage) et d'investissements des entreprises (contribution à la croissance à hauteur de 0,2 point de pourcentage).

Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB américain a reculé de 2,4 % témoignant de l'ampleur de la crise traversée par le pays. La croissance sera vraisemblablement modérée dans les années à venir. Le PIB progressera de 2,7 % en 2010 et de 2,4 % en 2011 selon les dernières

prévisions du FMI. La consommation américaine restera atone étant donné notamment le processus de désendettement des ménages. Elle ne risque pas non plus d'être dynamisée par les plans d'assainissements budgétaires. Le gouvernement s'attaquera en effet à l'important déficit budgétaire de 9,2 % du PIB à partir de 2011. En outre, si les pertes d'emploi enregistrées au mois de janvier ont été les plus faibles depuis le début de la crise et que le taux de chômage montre quelques signes d'amélioration, celui-ci demeure toujours très proche des 10 %.

Au **Japon** également, le PIB a fortement progressé au quatrième trimestre 2009 (1,1 % par rapport au trimestre précédent (graphique 2), 4,6 % par rapport au quatrième trimestre 2008), après avoir stagné au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB du Japon s'est toutefois contracté de 5 %, soit la plus forte contraction jamais enregistrée par le pays.

GRAPHIQUE 2 : Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés\*



\* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2007  
Source : Eurostat, BNB et calculs propres

<sup>2</sup> Voir glossaire.



La hausse du dernier trimestre de l'année s'explique principalement par une forte croissance des exportations (5 %), le Japon profitant pleinement du dynamisme des économies voisines et plus particulièrement de la Chine, son premier partenaire commercial. La croissance du PIB s'explique également par la hausse des investissements (1 %), la première depuis le premier trimestre 2008. La consommation privée a quant à elle augmenté de 0,7 % soutenue par la persistance des pressions déflationnistes et les aides gouvernementales qui ont eu pour effet d'accroître les ventes dans l'automobile et l'électronique. Toutefois, les effets des plans de relance devraient diminuer au cours des prochains trimestres. À cela s'ajoute la persistance des pressions déflationnistes qui pourraient faire baisser les salaires et un taux de chômage de 4,9 % qui augmentera probablement dans les mois à venir. À long terme, ces éléments vont peser sur la consommation des ménages. Par conséquent, tout comme aux États-Unis, la croissance sera probablement positive mais réduite pour l'ensemble de l'année 2010 (aux environs de 1,7 %) et atteindra 2,2 % en 2011.

Soutenus notamment par des plans de relance de grande ampleur, les **pays émergents d'Asie** connaissent à nouveau une forte expansion de leur activité économique, notamment grâce au dynamisme de leur demande intérieure. Le passage des économies d'Asie d'un modèle dépendant des exportations à un modèle orienté vers la demande intérieure est toutefois loin d'être abouti. Les exportations y ont d'ailleurs fortement rebondi. En outre, si la reprise se poursuit en 2010 sans resserrement de la politique monétaire, les risques de surchauffe et d'apparition de bulles spéculatives iront en s'accroissant. L'inflation est d'ailleurs en train de remonter en flèche. Ainsi en Chine, la déflation a disparu rapidement, l'évolution des prix à la consommation passant de -1,8 % en juillet à 1,5 % en janvier (DEXIA, mars 2010). Les autorités chinoises ont déjà commencé à réduire leurs mesures de relance et tentent de limiter l'octroi de crédit. Après avoir connu un taux de croissance de 6,5 % en 2009, le PIB des pays émergents d'Asie devrait progresser de 8,4 % en 2010.

À l'inverse, la reprise s'est déjà essouffée au sein de la **zone euro**. La croissance du PIB est restée quasiment inchangée au quatrième trimestre 2009, en hausse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent, après une progression de 0,4 % au troisième trimestre (graphique 2). La consommation privée reste atone et les investissements continuent à se contracter (-0,8 %). Le commerce extérieur a par contre à nouveau progressé (croissance de 1,7 % par rapport au trimestre précédent), bénéficiant d'un environnement international favorable. Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB de la zone euro s'est contracté de 4,1 %. On constate en outre des divergences notables au sein même de la zone euro. Au quatrième trimestre 2009, alors que la France affiche une croissance supérieure par rapport au trimestre précédent, cer-

tains pays périphériques de la zone euro, parmi lesquels figurent l'Espagne, la Grèce et le Portugal ne sont toujours pas sortis de récession.

Ces pays font en outre face à d'importants déficits publics, proche ou au-dessus de 10 %. C'est également le cas en Irlande et au Royaume-Uni. Leur défi principal dans les années à venir sera par conséquent l'assainissement de leurs finances publiques.

L'assainissement des finances publiques impliquera probablement une hausse des impôts dans plusieurs pays de la zone euro. Si on ajoute à cela une augmentation de l'inflation et un taux d'épargne toujours très élevé, il sera difficile pour la consommation privée d'arbore une croissance dynamique en 2010. Par conséquent, dans les trimestres à venir, la croissance du PIB restera positive mais évoluera à un rythme peu soutenu. Pour l'année 2010, le PIB devrait progresser d'environ 1 %, tiré presque uniquement par les stocks et la demande extérieure.

La modération de la reprise est corroborée par le repli de l'indice du climat économique qui constitue un bon indicateur avancé du PIB. Il s'est inscrit à 95,9 soit une baisse de 0,1 point par rapport au mois précédent. Il s'agit de sa première baisse depuis le retournement observé il y a tout juste un an et elle s'explique par la chute de la confiance des consommateurs. Le moral des chefs d'entreprises continue de progresser entre autres dans le secteur industriel, soutenu par la reprise mondiale et la dépréciation de l'euro.

En effet, depuis la parution du dernier baromètre, l'euro s'est fortement déprécié par rapport au dollar américain. Plusieurs facteurs expliquent ce retournement de tendance dont notamment le décalage conjoncturel entre les États-Unis et la zone euro, les anticipations d'un resserrement monétaire plus précoce de la part de la Fed et enfin les inquiétudes persistantes autour des finances publiques grecques. Un euro s'établit actuellement à 1,35 dollar soit une baisse de 7 % depuis le début de l'année (tableau 1).

TABLEAU 1 : Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2009 - SEP	1,456	1,464
2009 - OCT	1,482	1,480
2009 - NOV	1,491	1,502
2009 - DÉC	1,461	1,441
2010 - JAN	1,427	1,397
2010 - FÉV	1,369	1,357

Source : BCE

En ce qui concerne le marché du travail, le taux de chômage s'est stabilisé à 9,9 % depuis le mois de novembre, après avoir augmenté chaque mois depuis mai.

Enfin, concernant l'inflation, celle-ci était négative au sein de la zone euro depuis juin 2009. Elle est toutefois redevenue positive en novembre pour apparemment le rester durablement. Sa croissance reste cependant modeste étant donné le chômage élevé, la faiblesse de la demande et la surcapacité de production (tableau 2).

À l'image de la zone euro, l'activité économique belge a poursuivi son redressement au quatrième trimestre 2009 mais à un rythme cependant moindre qu'au trimestre précédent. En rythme trimestriel, le PIB belge s'est en effet accru de 0,3 % grâce à une croissance des exportations nettes (0,4 %) ainsi qu'à une augmentation des stocks (0,2 %). Les investissements des entreprises sont quant à eux toujours en train de plonger et ne montrent aucun signe de redressement (graphique 3).

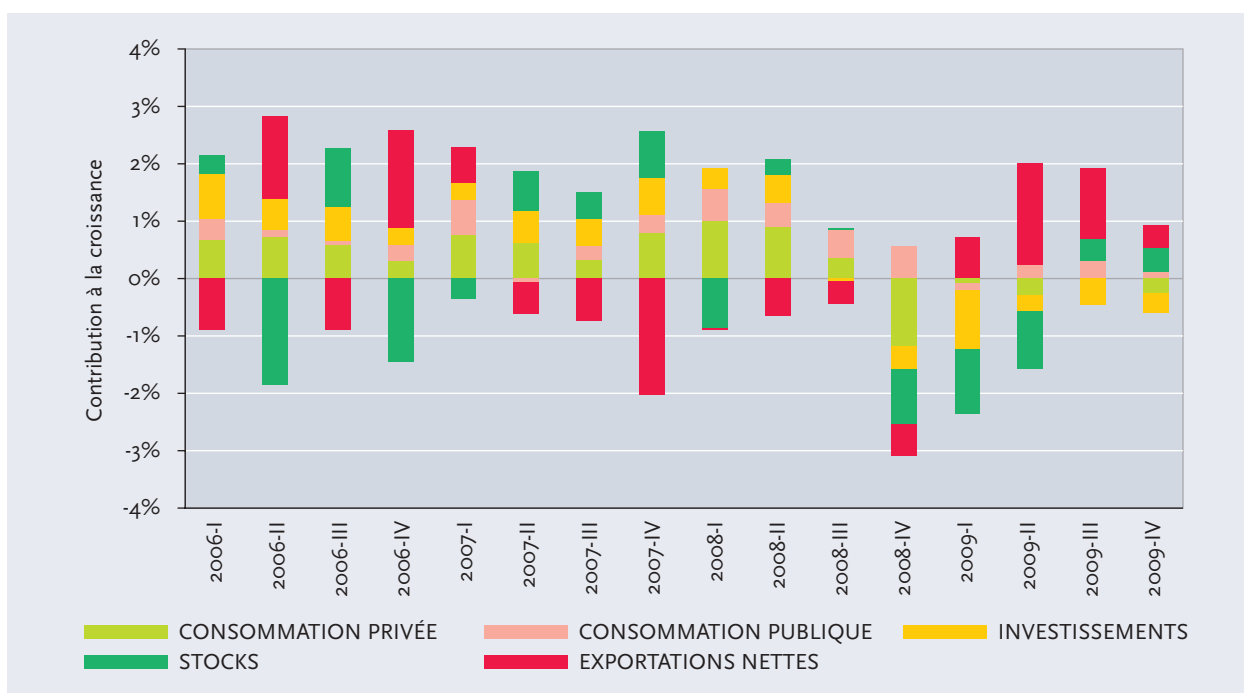
En rythme annuel, le PIB diminue encore de 0,8 %, un recul toutefois nettement moins prononcé qu'au troisième trimestre (-3,2 %). Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB aurait chuté de 3,0 %, selon la BNB (tableau 3).

TABLEAU 2 : Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro

	Belgique		Zone euro	
	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)	Indice (2005 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
JUL - 2009	107,96	-1,68	107,80	-0,65
AOÛ - 2009	108,29	-0,78	108,17	-0,17
SEP - 2009	108,01	-1,19	108,19	-0,33
OCT - 2009	108,06	-0,97	108,44	-0,13
NOV - 2009	108,34	-0,12	108,57	0,47
DÉC - 2009	108,52	0,26	108,91	0,92
JAN - 2010	108,34	0,00	108,08	0,99
FÉV - 2010	108,84	0,12	n.d.	n.d.
MAR - 2010 (e)	108,87	0,72	n.d.	n.d.
AVR - 2010 (e)	108,95	0,59	n.d.	n.d.
MAI - 2010 (e)	109,05	0,76	n.d.	n.d.
JUN - 2010 (e)	109,19	1,07	n.d.	n.d.

(e) Estimations  
Source : BFP, Eurostat et calculs propres

GRAPHIQUE 3 : Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, 2006-2009

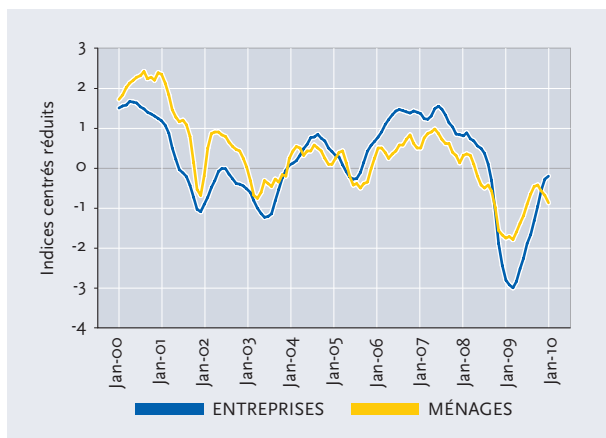


Source : BNB et calculs propres

Au vu des derniers chiffres relatifs aux indicateurs de confiance, il y a peu de chance que la croissance du PIB arbore plus de dynamisme au prochain trimestre. Après avoir progressé de manière continue au cours des dix derniers mois, le moral des chefs d'entreprises s'est stabilisé en février suite notamment à une détérioration du climat des affaires dans

l'industrie manufacturière. Quant à la confiance des consommateurs, alors qu'elle se redressait depuis le mois de juin, elle s'est détériorée au mois de décembre pour ne plus se relever depuis lors. Cette baisse de confiance trouve essentiellement son origine dans des perspectives plus pessimistes quant à l'évolution du chômage (graphique 4).

GRAPHIQUE 4 : Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, 2000-2010



Source : BNB et calculs propres

L'ensemble de ces éléments confirme que la reprise sera lente. Selon les dernières estimations du Bureau fédéral du Plan, le PIB devrait croître d'à peine 1,4 % en 2010.<sup>3</sup> En effet, l'accroissement des exportations freinerait suite au ralentissement de l'activité économique mondiale et la croissance de la demande intérieure resterait limitée. Quant aux investissements, ils se contracteront encore légèrement en 2010 sous l'effet d'un faible taux d'utilisation des capacités de production, d'une baisse de la rentabilité et de restrictions toujours présentes sur le marché des crédits (BfP, février 2010) (tableau 3).

TABLEAU 3 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2009					2010	2011
	I	II	III	IV	Total		
Taux de croissance du PIB en volume					-3,0	1,4	1,7
<i>par rapport au trimestre précédent</i>	-1,7	-0,1	0,7	0,3			
<i>par rapport au trimestre de l'année précédente</i>	-3,7	-4,2	-3,2	-0,8			
Taux de croissance des composantes du PIB en volume*							
<i>Dépenses de consommation finale des particuliers</i>	-0,6	-0,4	0,2	-0,2	-1,6	0,7	1,5
<i>Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics</i>	0,2	0,3	0,3	0,3	2,4	1,2	1,6
<i>Formation brute de capital</i>	-2,5	0,0	-1,7	-1,3	-4,6	-0,8	2,8
<i>Exportation de biens et services</i>	-5,7	-1,1	4,3	2,4	-10,9	4,7	3,9
<i>Importation de biens et services</i>	-5,8	-2,0	3,5	1,9	-11,1	4,0	4,1
Marché du travail							
<i>Taux d'emploi</i>	61,7	61,5	61,4	n.d.	62,7	61,5	61,5
<i>Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)</i>	7,7	7,7	8,0	8,0	7,9	8,6	8,8

Les chiffres trimestriels relatifs au PIB et à ses composantes sont issus du site internet de données de la BNB, Belgostat Online.

Les chiffres annuels sont des prévisions issues de Bureau Fédéral du Plan, «Prévisions économiques 2010-2011», Février 2010.

Les chiffres relatifs au marché du travail sont issus de l'Enquête sur les Forces de Travail.

\* Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels

Source : BNB, BfP, DGSIE

En ce qui concerne le marché du travail, malgré la mise en place de mesures assurant une plus grande flexibilité, les destructions d'emploi devraient augmenter cette année. On en comptabilisait 23 000 en 2009 et ces destructions d'emploi pourraient atteindre 46 100 unités en 2010 selon les estimations du Bureau Fédéral du Plan. Ceci s'explique notamment par la reprise lente de l'activité économique. Ces pertes d'emploi induisent une augmentation du taux de chômage qui passerait de 7 % en 2008 à 8,8 % en 2011.

La Belgique a connu un taux d'inflation négatif entre le mois de mai et le mois de novembre 2009. Comme prévu par le Bureau du Plan, elle est toutefois redevenue positive au mois de décembre mais évolue à des niveaux bien inférieurs à ceux initialement prévus. Sous l'effet d'une progression limitée des coûts salariaux et d'une croissance économique faible, l'inflation ne devrait pas trop augmenter pour à peine dépasser les 1 % au mois de juin 2010, selon les dernières prévisions du BfP. Ce dernier estime qu'en 2010 et 2011, compte tenu de la hausse des prix des produits pétroliers, l'inflation devrait atteindre respectivement 1,6 % et 1,7 % (tableau 2).

<sup>3</sup> Ces estimations ont été revues à la hausse depuis la dernière parution du baromètre, la croissance du PIB au second semestre 2009 ayant été plus robuste qu'initialement prévue. Notamment les prévisions de croissance pour 2010 sont passées de 0,4 % à 1,4 %.

## 2. Conjoncture à Bruxelles

### 2.1. Activité économique

La croissance en 2007 s'est montrée, selon les chiffres révisés de comptabilité régionale, inférieure en volume à Bruxelles comparée à l'ensemble du Royaume. Si le PIB a crû de 2,9 % dans le Royaume en volume en 2007, ce chiffre s'établit seulement à 1,9 % pour la Région. Cette différence est due pour part à la structure sectorielle particulière de la Capitale. En particulier, on relève à Bruxelles la quasi absence des branches industrielles qui ont tiré en 2007 la croissance nationale. De plus, la Région se caractérise par une forte représentation des branches financières, dont les résultats en 2007 étaient déjà médiocres. Pour le reste, cette croissance plus faible est due aux moins bonnes performances de certaines branches dans la Région. Il s'agit en particulier de la fabrication automobile, qui subit en 2007 les retombées de la restructuration de VW Forest mais aussi de la construction qui montre une croissance atone dans la

Région ou encore des postes et télécommunications. Pour la seconde année consécutive, ce dernier secteur marque le pas dans la Région par rapport au Royaume.

Pour 2008, la Région devrait connaître un ralentissement légèrement moins marqué que le Royaume. Les chiffres de croissance en volume devraient selon les projections HERMREG s'élever à 1,2 % contre 1 % estimé dans le Royaume. Quant à 2009, on s'attend globalement à une récession marquée, sensiblement identique en valeur dans l'ensemble des régions, avec une baisse de 3,8 % du PIB projetée lors de l'exercice HERMREG de mai 2009<sup>4</sup>. Selon les premières estimations de la BNB, le PIB belge n'aurait cependant reculé que de 3 % en 2009. On peut ainsi s'attendre à ce que le chiffre pour Bruxelles dispose également d'une marge de révision à la hausse par rapport à nos précédentes projections.

#### 2.1.1. Analyse des évolutions conjoncturelles récentes

Les estimations pour l'année 2009 au niveau national (tableau 3) indiquent clairement le passage du « creux » de la récession en 2009, avec un redémarrage assez lent en fin d'année. Si de telles estimations ne sont pas disponibles au niveau régional, on peut cependant émettre

un commentaire concernant certains postes pour la Région de Bruxelles-Capitale, sur base des estimations nationales et de la comparaison d'une série d'indicateurs clés au niveau national et régional.

##### • Approche dépense

L'approche dépense décompose les évolutions du PIB entre grandes catégories de dépenses : consommation finale, investissement, augmentation des stocks, balance commerciale.

##### *Consommation privée*

L'évolution trimestrielle récente de la consommation privée peine à redevenir positive au niveau national. D'après l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), les dépenses de consommation privées sont remontées de 0,2 % au troisième trimestre pour se tasser, également de 0,2 %, au quatrième trimestre. Globalement sur l'année 2009, la croissance de la consommation privée en Belgique est négative de 1,6 %. Les perspectives pour 2010 sont mitigées, avec dans la

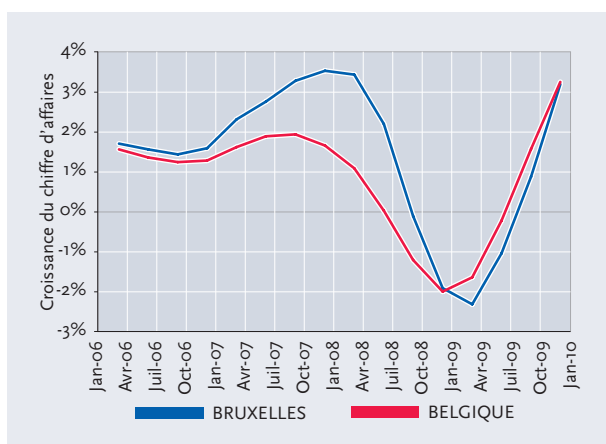
balance, d'une part un début timide de reprise de l'activité économique qui pourrait stimuler ces dépenses, et d'autre part une dégradation continue du marché de l'emploi, et la perspective d'une reprise graduelle de l'inflation dans un contexte de relative stagnation salariale.

Une série d'indicateurs permettent de moduler ces chiffres nationaux pour la Région bruxelloise. Ainsi, les évolutions du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée<sup>5</sup> montrent une réaction négative plus tardive mais plus marquée à Bruxelles qu'au niveau national courant 2009, suivit par une reprise d'ampleur similaire au Royaume au dernier trimestre (graphique 5).

<sup>4</sup> Cf. dossier HERMREG et publication sur internet.

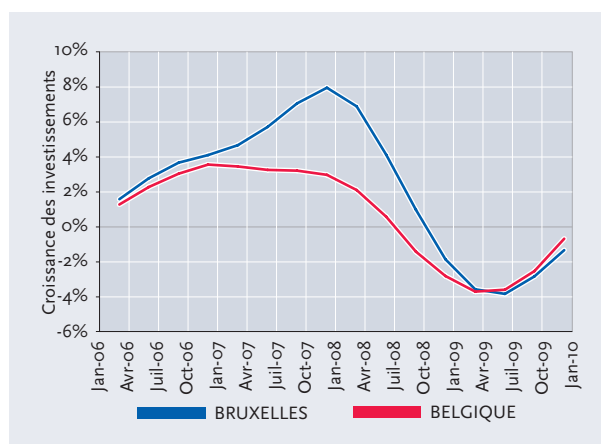
<sup>5</sup> Typiquement, le commerce de détail et la réparation, les services à la personne, la santé et l'action sociale, les activités culturelles et sportives, l'horeca.

GRAPHIQUE 5 : Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée



Source : BNB et calculs propres

GRAPHIQUE 6 : Évolution trimestrielle de l'investissement total



Source : BNB et calculs propres

De même, l'indice de confiance des ménages, qui évoluait au niveau régional en dessous de l'indice national, est revenu au même niveau en fin d'année, du fait d'un tassement relatif de l'indice national. Ces éléments permettent globalement d'estimer que l'évolution de la consommation privée a été un peu plus défavorable au niveau régional qu'au niveau national pour 2009. Une éventuelle reprise, modeste, serait d'ampleur comparable aux deux niveaux géographiques pour 2010.

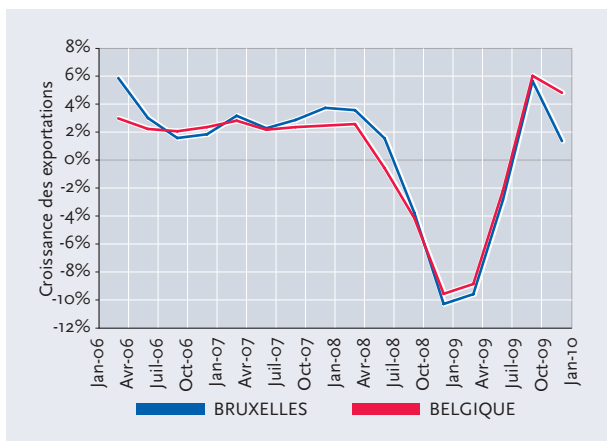
### Investissements

Excepté la très légère progression notée au niveau national pour le deuxième trimestre de 2009, intégralement due aux administrations publiques, l'évolution des investissements totaux est restée globalement négative depuis la mi-2008. Il reste probable que ni les entreprises – qui sous-utilisent déjà fortement leurs capacités de production – ni les ménages n'aient de perspectives suffisamment claires et positives pour voir les montants d'investissements augmenter significativement dans un avenir proche. Les restrictions observées dans l'octroi de crédits pèseront également négativement. En 2009, l'évolution des chiffres d'investissements élaborés sur base des statistiques TVA est similaire dans le Royaume et en Région de Bruxelles-Capitale. Ceux-ci s'inscrivent globalement à la baisse, avec un creux marqué au milieu de l'année, et une décroissance moins rapide en fin d'année. D'après ces observations, l'impact sur le PIB bruxellois des investissements devrait être comparable à celui noté au niveau du Royaume pour 2009 et le début de l'année 2010.

### Exportations

Les entreprises bruxelloises sont légèrement plus dépendantes des exportations que la moyenne du Royaume, mais ce fait est compensé par la structure sectorielle largement moins industrielle de la Région. Les branches industrielles sont en effet typiquement les plus touchées par la perte de débouchés à l'exportation. Les chiffres d'exportations issus de la TVA, s'ils doivent être maniés avec prudence, montrent malgré tout une évolution globalement identique entre Bruxelles et l'ensemble de la Belgique en 2009. Le ralentissement du rebond des exportations semble toutefois plus marqué au niveau régional que national pour le quatrième trimestre. Les estimations de l'ICN montrent qu'après quatre trimestres de recul marqué, les exportations belges ont rebondi au troisième trimestre 2009, de plus de 4 % par rapport au deuxième trimestre (tableau 3). Ce rebond a rapidement perdu de sa dynamique, l'augmentation n'étant plus que de 2,4 % au dernier trimestre. Aucun signe ne permet à ce stade d'estimer que les entreprises bruxelloises ne soient pas partie prenante à ce retournement, tout au plus peut-on craindre un taux de croissance un peu inférieur en fin d'année. Les évolutions sur les marchés des changes sont globalement favorables aux exportations vers les pays hors UE, mais l'impact en termes de balance commerciale doit être nuancé par le contenu en importations des exportations. On peut clairement supposer que le contenu moyen en importations des exportations bruxelloises est inférieur à celui des exportations totales belges de par la structure d'activité de la Région. On peut donc s'attendre à ce que l'effet sur le PIB bruxellois de cette combinaison de hausse des exportations et de faiblesse de l'euro soit plus favorable encore pour Bruxelles (notons que l'impact de la balance commerciale nette sur le PIB en 2009 a été nul au niveau du Royaume).

GRAPHIQUE 7 : Évolution trimestrielle des exportations totales



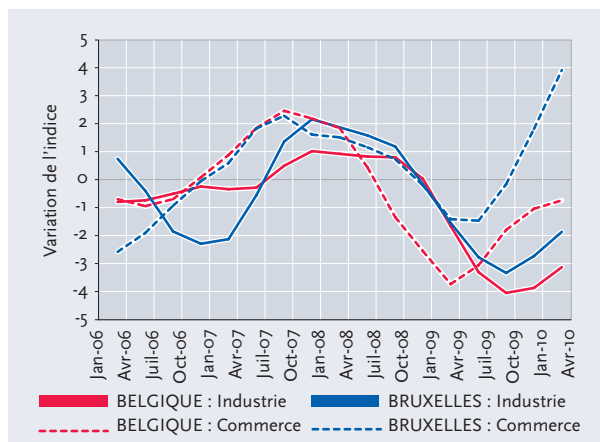
Source : BNB et calculs propres

### Stocks

Les enquêtes de la BNB auprès des entreprises permettent d'apprécier les variations de stocks de manière qualitative dans les branches de l'industrie et du commerce. Si le mouvement général de déstockage en 2009 aura «coûté» un pourcent de croissance du PIB national en 2009, les observations trimestrielles montrent un effet de restockage au troisième trimestre, s'atténuant déjà au dernier trimestre. Ceci incite à la prudence, et permet d'hésiter quant à savoir si ce restockage est purement technique (imposé par la nécessité de conserver un

niveau minimal de stock dans le processus de production et de distribution) ou bien tiré par l'optimisme des acteurs quant à la demande future. Les constats sont similaires pour la Région et devraient donc avoir des impacts du même ordre sur le PIB bruxellois en 2009. Le commerce à Bruxelles montre des signes de restockage plus nets, ce qui pourrait anticiper un retour à la normale pour cette branche d'activité dans la capitale. La contribution au PIB du restockage pourrait de se fait être plus élevée à Bruxelles que dans le Royaume pour le début de l'année.

GRAPHIQUE 8 : Évolution trimestrielle de l'appréciation des stocks par les entreprises



Source : BNB et calculs propres

### • Approche production

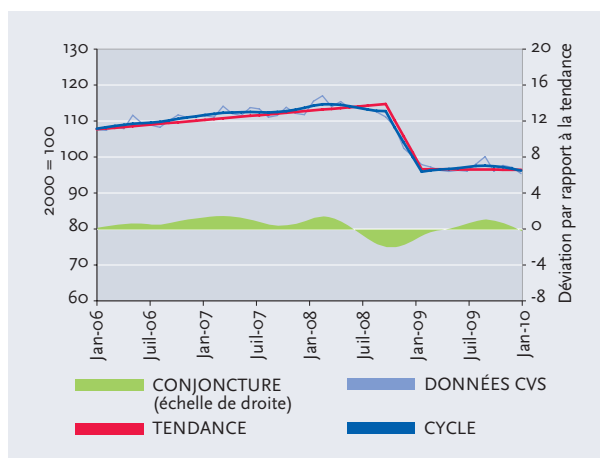
L'approche production décompose les évolutions du PIB en fonction des branches d'activité générant la valeur ajoutée.

L'hypothèse d'un choc permanent sur l'activité économique avancée dans notre précédente publication ne trouve pas de démenti dans les chiffres des trois mois supplémentaires disponibles pour cette publication.

### Industrie

L'industrie fut clairement la branche la plus touchée en 2009. Si au troisième trimestre, une forme de stabilisation voire de reprise a pu se dessiner, nombreux sont ceux qui n'y ont vu qu'un ajustement technique (cf. section «stocks» ci-dessus). Cette analyse est confirmée par les chiffres du quatrième trimestre pour lequel la valeur ajoutée et l'indice de production s'affichent en baisse au niveau national.

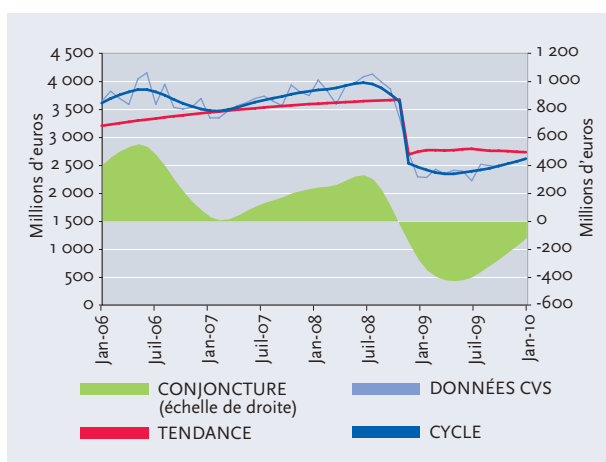
GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)



Source : DGSIE et calculs propres

Les chiffres de TVA jusqu'en décembre 2009 pour Bruxelles confirment le saut négatif de tendance enregistré en octobre 2008. Sur la nouvelle tendance dégagée, la conjoncture a connu son point bas avant l'été 2009 et remonte depuis lors, sans pour autant avoir rattrapé cette nouvelle tendance, qui reste donc à confirmer. La confrontation des chiffres de production nationaux et des chiffres d'affaires bruxellois plaide en faveur de l'hypothèse d'une reprise technique au troisième trimestre. La lenteur de cette évolution conjoncturelle laisse également présumer que le début 2010 n'a pas donné lieu à un rebond massif de l'industrie à Bruxelles.

GRAPHIQUE 10 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



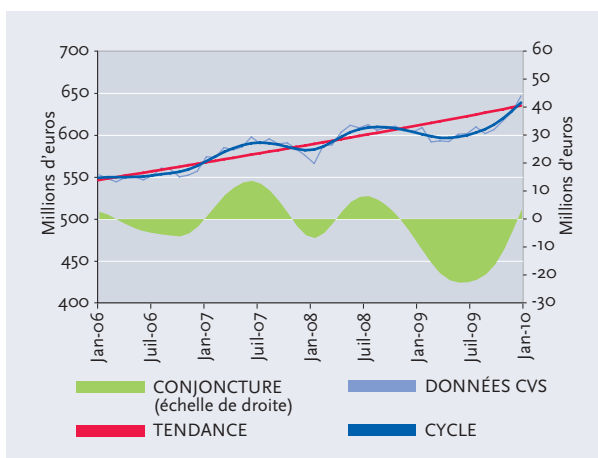
Source : DGSIE et calculs propres

### Commerce

Le contraste relevé au trimestre dernier pour le chiffre d'affaires entre commerce de gros et de détail se maintient. En tendance tout d'abord, où le commerce de gros a connu un saut négatif marqué fin 2008 et confirmé par les derniers chiffres, saut qui n'apparaît pas pour le commerce de détail. En conjoncture ensuite, où le commerce de détail semble avoir retrouvé des chiffres d'affaires en ligne avec la tendance de long terme après quatre mois de progression marquée, ce qui n'est pas le cas du commerce de gros. Il faudra, à l'aide des premiers chiffres de 2010, faire la part des choses entre l'effet des fêtes de fin d'année (qui n'ont pas été boudées par les consommateurs malgré la crise) et le mouvement conjoncturel de fond.

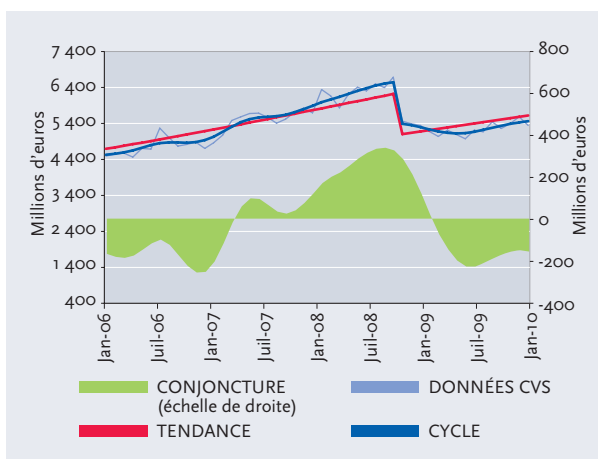
Pour le commerce de détail, la bonne tenue du pouvoir d'achat des ménages (réaction retardée du marché de l'emploi, forte indexation salariale en 2009, absence d'inflation) a contribué à amortir le choc. Il n'en sera

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

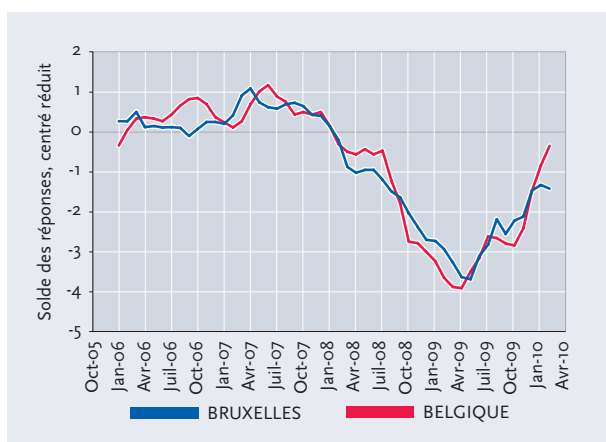
GRAPHIQUE 12 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

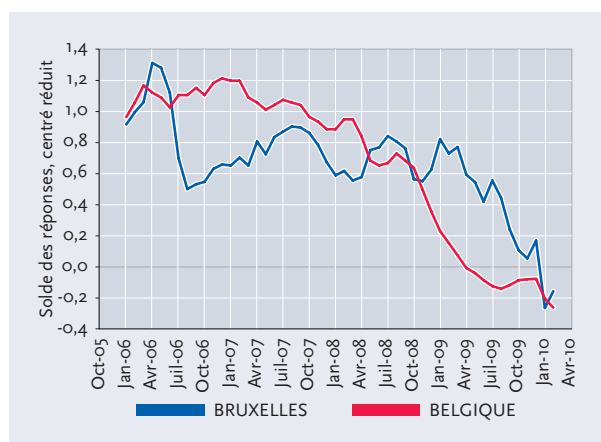
cependant pas de même en 2010, quand les effets conjugués de la stagnation salariale dans un contexte d'inflation remontante et des importantes pertes d'emplois affaibliront la demande finale adressée à la branche. Notons en particulier qu'à Bruxelles, les enquêtes auprès des entreprises de la branche montrent une stagnation dans l'amélioration des perspectives de demande en début d'année, en ligne avec la stagnation des enquêtes de confiance des ménages. Vu sous cet angle, le restockage plus important dans le commerce bruxellois noté plus haut pourrait être le résultat d'une interprétation trop optimiste des évolutions conjoncturelles entraînant plus d'inventus.

GRAPHIQUE 13 : Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



Source : BNB et calculs propres

GRAPHIQUE 15 : Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)

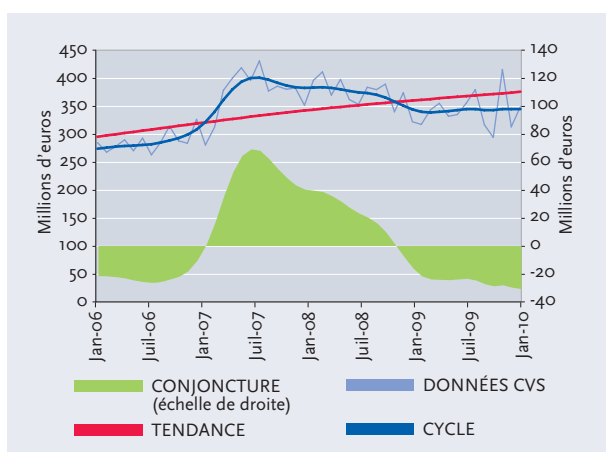


Source : BNB et calculs propres

### Construction

Le chiffre d'affaires de la branche à Bruxelles peine à revenir vers la tendance de long terme comme il semble le faire au niveau national. Par ailleurs, cette tendance est elle-même inférieure à Bruxelles. La reprise constatée depuis le deuxième trimestre au niveau national n'est pas confirmée en début d'année 2010, au contraire. Le regard posé par les acteurs de la branche sur leur carnet d'ordres s'est à nouveau fortement dégradé en début d'année, prolongeant la tendance de 2009 à Bruxelles qui contrairement au Royaume, n'avait pas connu de reprise fin 2009.

GRAPHIQUE 14 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)



Source : BNB et calculs propres

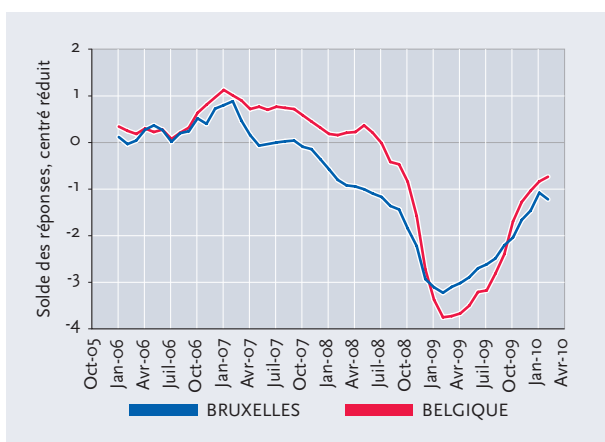
Le fort relâchement des tensions sur le marché des bureaux (avec un taux de vacance de 11 % approchant des maxima observés au début des années 1980) et les perspectives modestes sur le plan du logement n'augurent pas d'une année 2010 brillante pour cette branche à Bruxelles. Ainsi les enquêtes sur la production dans la branche montrent une tendance décroissante assez marquée pour la Région qui devrait se prolonger en 2010, alors qu'au niveau national une certaine stabilité prévalait en 2009 avant la chute des deux derniers mois.

### Services marchands non financiers

Après avoir fortement chuté fin 2008, le résultat des enquêtes sur les perspectives d'activité dans les branches de services aux entreprises est remonté régulièrement et rapidement durant l'année 2009. Cette remontée s'est cependant fortement ralentie, voire arrêtée pour Bruxelles début 2010. Les données de chiffre d'affaires des deux principales branches de services aux entreprises à Bruxelles («Transport et Communications» et «Immobilier, location et autres services aux entreprises») montrent le même scénario pour 2009 (remontée conjoncturelle après une chute importante) mais ne peuvent confirmer le scénario d'un arrêt de l'embellie faute de données disponibles pour début 2010. Ceci valide pour Bruxelles les résultats nationaux de comptabilité trimestrielle, montrant une valeur ajoutée en croissance dans les services pour la deuxième moitié de 2009. Notons que pour la branche «transport et communications», un des moteurs de la croissance passée à Bruxelles, la récession produit ses effets de manière à la fois précoce et prolongée, la remontée à ce stade n'étant que très graduelle. La reprise bruxelloise pourrait dès lors être handicapée par une conjoncture moyenne dans cette branche en 2010.

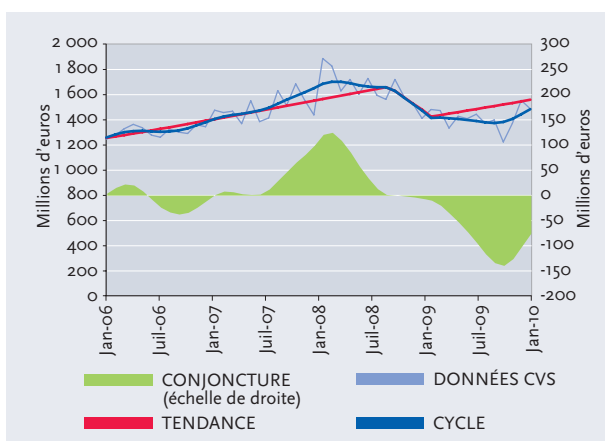


GRAPHIQUE 16 : Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)



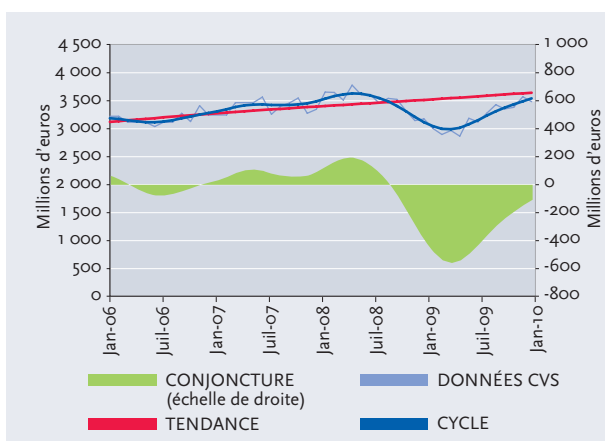
Source : BNB et calculs propres

GRAPHIQUE 17 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

GRAPHIQUE 18 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE et calculs propres

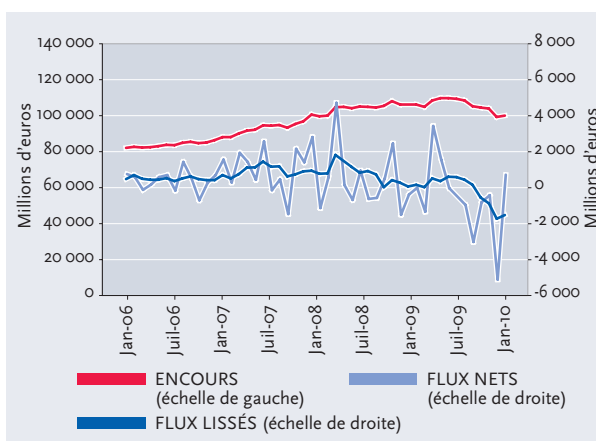
### Services financiers

La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. On peut retirer cependant plusieurs indications quantitatives et qualitatives permettant de cerner l'évolution récente de la branche.

Les chiffres d'encours donnent une bonne idée du volume sur lequel s'applique la marge d'intermédiation bancaire, l'une des principales sources de valeur ajoutée de la branche. On constate que ces encours ont fortement baissé depuis la mi-2009. Cette baisse n'est qu'en partie le fait d'une diminution des crédits octroyés au reste de l'économie, certaines banques ayant par ailleurs eu recours à d'importantes opérations de titrisation en fin d'année (retirant de ce fait les créances de leur bilan). Il n'en reste pas moins que l'assiette sur laquelle s'exerce la marge d'intérêt s'en est trouvée réduite. Si l'on ajoute à cela le fait que les taux sur les crédits octroyés aux entreprises sont en légère baisse, dans un contexte où une remontée des taux de financement devient chaque jour plus probable, on comprend que le potentiel de croissance de la valeur ajoutée de la branche reste pour l'instant assez faible. La Région avait tiré une partie significative de sa croissance économique de cette branche par le passé, il semble que la reprise doive venir d'ailleurs dorénavant.

GRAPHIQUE 19 : Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)

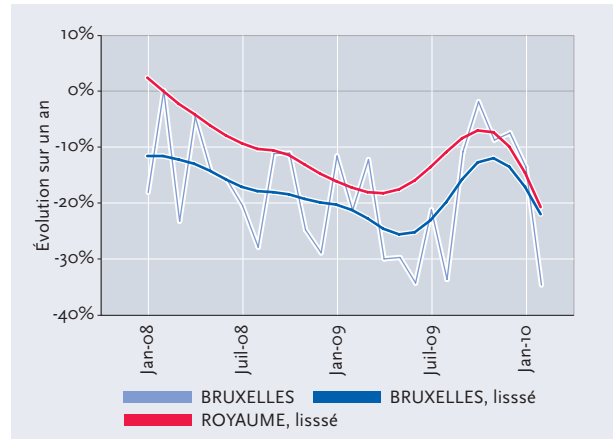


Source : BNB et calculs propres

### 2.1.2. Analyses additionnelles

Après les fortes régressions notées au début de l'année passée, la promptitude dans le paiement des factures dues a finalement retrouvé au quatrième trimestre 2009 un niveau raisonnable. Par contre, la dynamique de création d'entreprises n'en reste pas moins très poussive. L'évolution est négative depuis le début de l'année 2007 (le nombre d'entreprises constituées moins le nombre de faillites, soit les constitutions nettes, décroît régulièrement). Après un ralentissement de ce déclin à la fin de l'année 2009, le début de 2010 a douché les espoirs de retour à une situation plus favorable. La situation globale apparaît plus sévère encore à Bruxelles que pour le Royaume, les taux de décroissance observés étant toujours plus importants dans la Région. Cet appauvrissement relatif du tissu économique, s'il joue marginalement un rôle «sanitaire» en précipitant la disparition d'entreprises non viables évitant ainsi une mobilisation peu productive de ressources, constitue surtout un handicap quant à la vigueur de la reprise attendue.

GRAPHIQUE 20 : Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)



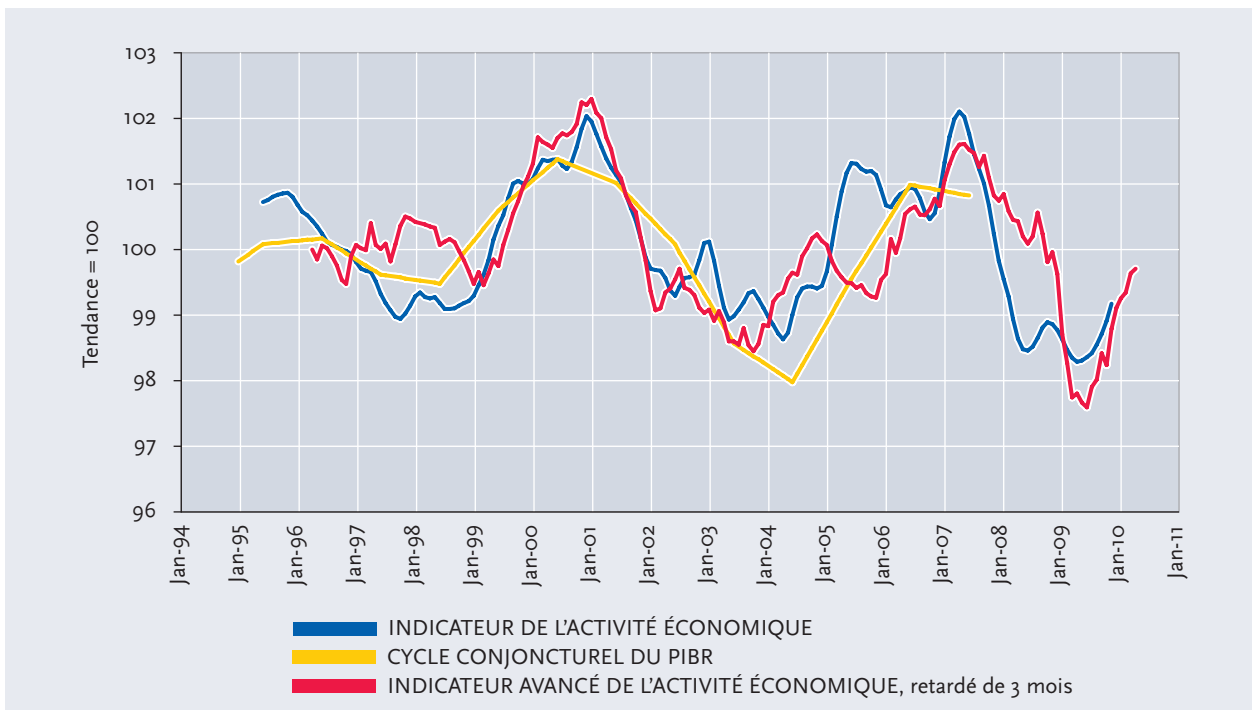
Source : Graydon et calculs propres

### 2.1.3. Indicateurs conjoncturels agrégés

L'ensemble des commentaires présentés dans les sections précédentes dessinent le tableau d'un début d'année 2010 en demi-teinte après une année 2009 fortement marquée par la conjoncture négative à

Bruxelles. Les perspectives s'en dégagant sont positives, mais fragiles, et pointent plus en direction d'une consolidation progressive de la stabilisation que d'une franche reprise. Si l'activité dans les services semble avoir redé-

GRAPHIQUE 21 : Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source : ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres

marré plus franchement en fin d'année 2009, les premiers constats pour 2010 apportent des éclairages parfois négatifs sur l'évolution probable à court terme.

Ceci est résumé et confirmé par nos indicateurs coïncident<sup>6</sup> et avancé<sup>7</sup> pour le cycle conjoncturel du PIB bruxellois (graphique 21). L'indicateur coïncident, prolongeant

le cycle du PIB observé, situe le creux de la récession à la mi-2009 confirmant en cela nos observations précédentes. La remontée observée depuis est prolongée en 2010 par l'indicateur avancé de ce cycle, avec cependant un fléchissement dans le rythme de la remontée. Ces indicateurs consolident ainsi notre diagnostic d'une reprise modeste en forme de stabilisation pour 2010.

## 2.2. Marché du travail

### • Situation actuelle

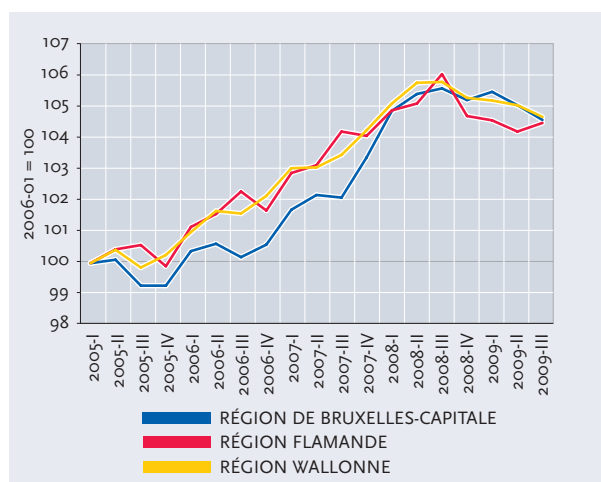
#### Emploi

Le graphique 22 retrace l'évolution régionale des salariés indépendamment du lieu de travail. On peut y observer une contraction du nombre de personnes occupant un emploi en régions flamande et wallonne depuis le quatrième trimestre 2008. Le même mouvement est observé à Bruxelles mais avec deux trimestres de retard. Les pertes d'emplois ont été plus importantes parmi les habitants dans les régions flamande et wallonne, notamment parce que ces dernières sont plus tournées vers l'industrie, durement frappée par la crise. À l'inverse, Bruxelles est plus spécialisée dans la branche des services traditionnellement la dernière atteinte en période de crise. Or les navettes de bruxellois vers les deux autres régions restent d'ampleur assez faible.

Au troisième trimestre 2009, 1,4 % des actifs occupés en Région flamande ont perdu leur emploi par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ils étaient 1,0 % en Région wallonne et 0,9 % en Région bruxelloise. À partir du graphique 22, on peut observer un léger redressement du nombre de salariés en région wallonne au troisième trimestre 2009, qui devra toutefois être confirmé dans les mois à venir.

L'emploi réagissant toujours avec retard par rapport à l'activité économique, il est plus que probable que les pertes d'emploi se poursuivent dans les mois à venir à Bruxelles. Selon les dernières prévisions du modèle HERMREG, la population active occupée devrait diminuer de 0,2 % par an en 2009 mais également en 2010. À partir de 2011, en décalage de quelques mois par rapport à la reprise de l'activité économique, la population active occupée dans chaque région retrouverait un rythme de croissance équivalent à celui observé par le passé.

GRAPHIQUE 22 : Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2009



Source : ONSS et calculs propres

Rien également dans le graphique 23 ne laisse envisager une reprise de l'emploi dans les mois à venir à Bruxelles. Ce graphique retrace l'évolution du nombre d'heures d'intérim prestées à Bruxelles et au niveau national. Cet indicateur est extrêmement sensible à la conjoncture et revêt de ce fait un caractère avancé par rapport à l'ensemble du marché du travail.

Jusqu'à présent, l'activité intérimaire à Bruxelles a été moins lourdement touchée comparativement à la Belgique dans son ensemble. Par rapport au point le plus haut atteint en 2008, le nombre d'heures prestées dans le secteur intérimaire a chuté de 27 % en Belgique et de 17 % au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour cette dernière, cela correspond également au taux

<sup>6</sup> Voir glossaire.

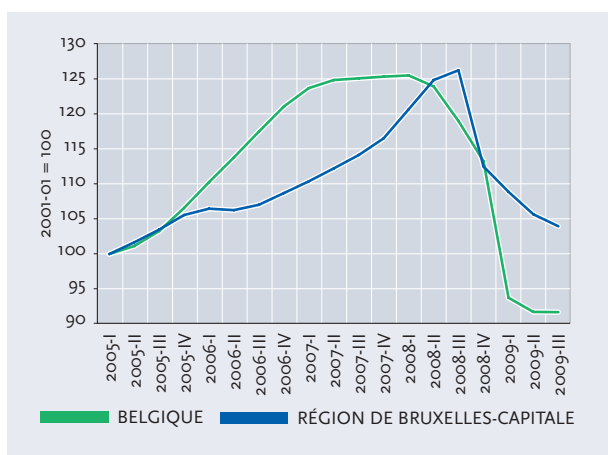
<sup>7</sup> Voir glossaire.

de (dé)croissance en glissement annuel du troisième trimestre 2009. On notera que, comme dans la précédente publication, cette baisse est expliquée par une chute de l'activité intérimaire tant dans le segment des ouvriers que dans celui des employés. Le nombre d'heures prestées a diminué de 16,8 % dans le segment des ouvriers et de 17,9 % dans le segment des employés.

En fin de période on observe une stabilisation dans l'effondrement de l'activité intérimaire en Belgique, ce qui

n'est pas encore le cas à Bruxelles. On s'attend par conséquent à ce que l'indicateur continue à chuter dans les mois prochains. Cela indique que les entreprises poursuivent leur réduction du recours à l'emploi intérimaire. Or tant que l'activité intérimaire ne reprend pas, la situation sur le marché du travail ne s'arrangera pas.

GRAPHIQUE 23 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim en glissement annuel



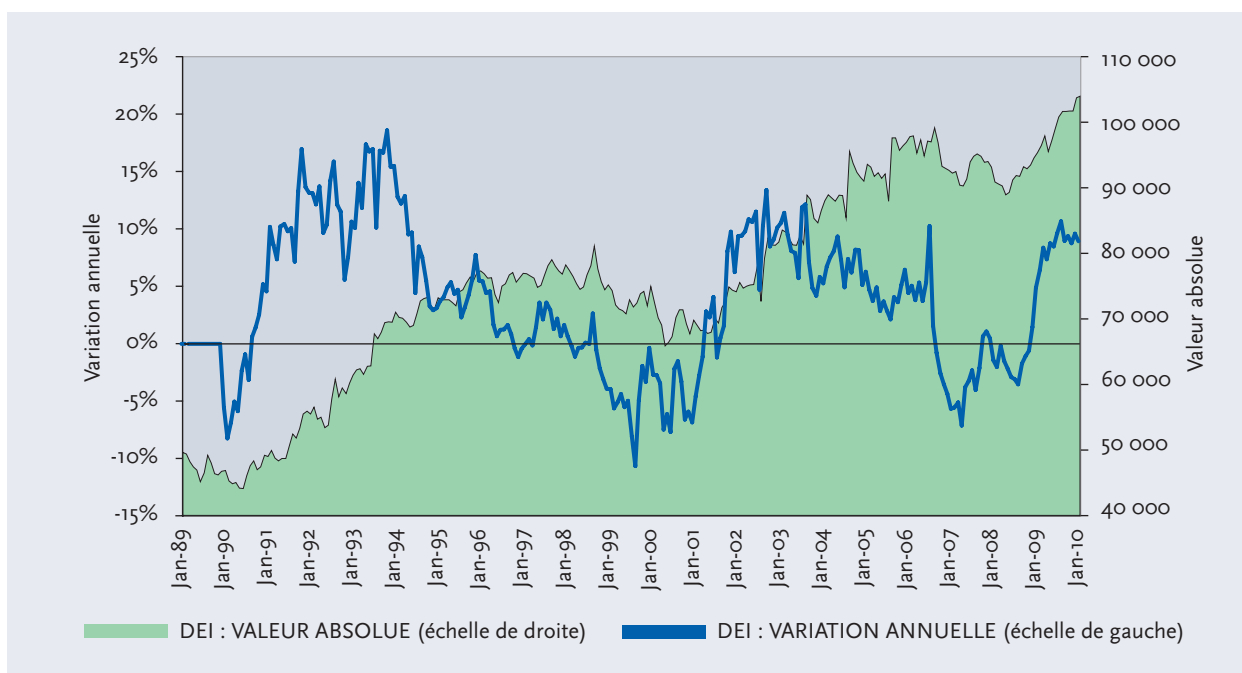
Source : ONSS et calculs propres

### Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés connaît une hausse quasi ininterrompue depuis les mois d'octobre 2008. Cet accroissement s'est poursuivi sans grande surprise au quatrième trimestre 2009. En moyenne on dénombrait 102 467 DEI en Région de Bruxelles-Capitale soit une hausse trimestrielle de 1,2 %. Si cet accroissement trimestriel du nombre de chômeurs est plus faible que le précédent (3,7 %), il n'en reste pas moins tout aussi impressionnant. Cette variable est fortement soumise à des effets saisonniers qui impliquent généralement une baisse du nombre de DEI au quatrième et dernier trimestre d'une année par rapport au troisième.

Aucune amélioration n'a été observée en ce début d'année 2010, le nombre de DEI poursuivant son ascension aux mois de janvier et février. En février 2010, on comptabilisait 104 798 demandeurs d'emplois inoccupés, soit une hausse de 18 % depuis le point le plus bas en mai 2008.

GRAPHIQUE 24 : Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 1990- 2010

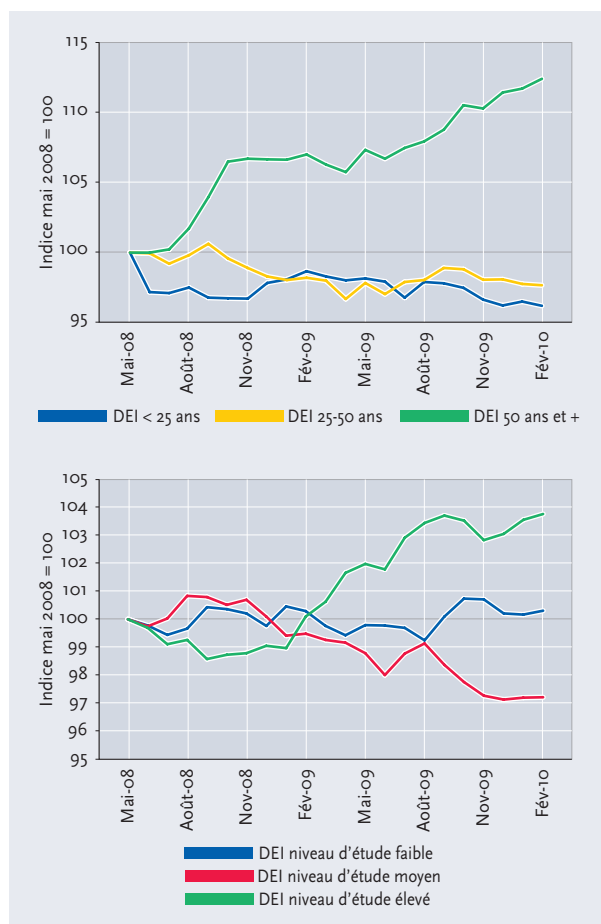


Source : Actiris et calculs propres

Comme expliqué dans la précédente publication, certaines catégories de demandeurs d'emplois sont plus touchées que d'autres par le ralentissement de l'activité économique sévissant sur le territoire bruxellois. Le graphique 25 montre l'évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation depuis mai 2008, date depuis laquelle la tendance du chômage est repartie à la hausse. Par rapport au baromètre de janvier 2010, on peut observer que la part des chômeurs de plus de 50 ans continue à augmenter. Cela indique que les entreprises continuent en temps de crise à licencier massivement les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie est également celle qui fait face à des difficultés plus importantes pour retrouver un emploi. Ces deux éléments expliquent l'augmentation de la proportion des chômeurs âgés sur l'ensemble des DEI depuis mai 2008.

Le graphique relatif au niveau d'étude nous montre que sur le marché du travail, les premières personnes frappées par la crise sont les moins qualifiées. La crise économique et financière étant établie depuis un petit temps maintenant, les licenciements se poursuivent et continuent à toucher de plus en plus de qualifiés. La hausse marquée de cette catégorie à partir de septembre 2008 s'explique également par le fait qu'ils possèdent initialement un poids plus faible au sein des DEI.

GRAPHIQUE 25 : Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100



Source : ONSS et calculs propres

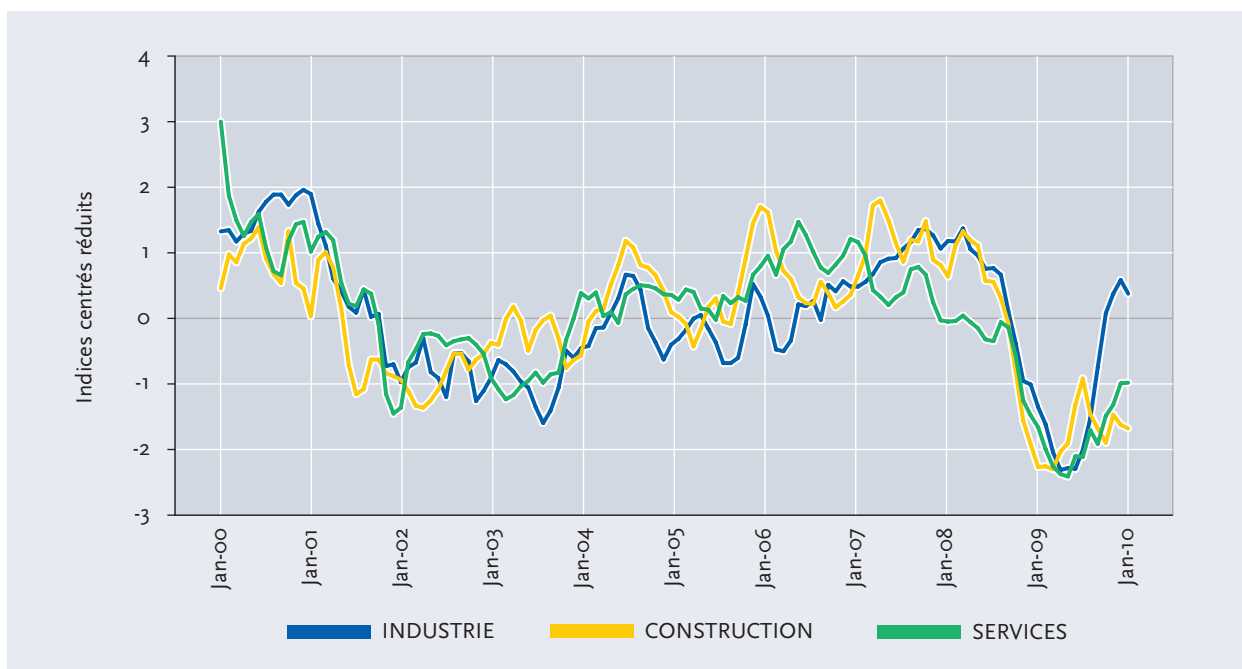
## • Prévisions

### Emploi

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB comportent des questions spécifiques quant aux perspectives d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises pour les trois mois à venir. Si un retournement s'est dessiné dans les trois secteurs vers le milieu de l'année 2009, celui-ci ne s'est pas confirmé dans le secteur de la construction. Les chefs d'entreprises de cette branche restent pessimistes en ce qui concerne l'évolution de l'emploi au sein de leur entre-

prise. Au vu du dynamisme limité de la reprise économique belge et internationale, les entrepreneurs bruxellois dans l'industrie mais également dans les services affichent également un moral en berne selon les dernières données du mois de février. Ceci laisse envisager que les destructions d'emploi vont plus que probablement se poursuivre dans les mois à venir, tout au moins dans les secteurs des services et de la construction.

GRAPHIQUE 26 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles



Source : BNB et calculs propres

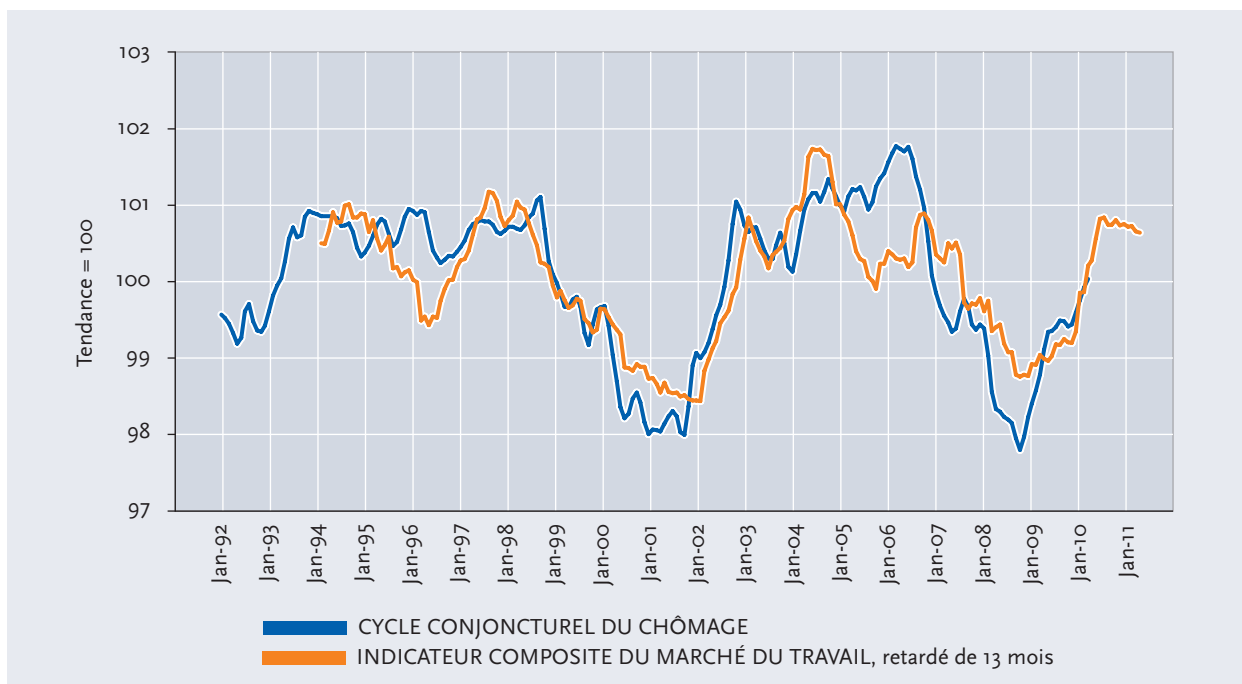
### Chômage

Le graphique 27 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail<sup>8</sup> décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de la Région. Le marché du travail réagissant avec retard au ralentissement de l'activité économique, la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés à Bruxelles a connu une nouvelle hausse plutôt abrupte entre décembre 2009 et février 2010, après une courte période d'accalmie. Cette évolution n'est finalement que peu étonnante au vu des observations relatives à l'évolution de la population active occupée et aux perspectives d'embauche ainsi qu'aux prévisions faites dans le précédent baromètre.

Les dernières données relatives à l'indicateur avancé du marché du travail indiquent que l'augmentation du nombre de DEI se poursuivra vraisemblablement au minimum jusqu'au mois de juillet 2010, confirmant ainsi les prévisions du précédent baromètre. Par contre, à partir de cette date, le mouvement baissier que l'indicateur affichait lors de la précédente publication s'est plutôt transformé en une stabilisation confirmant ainsi les doutes que nous avons pu émettre concernant l'apparition d'un point d'inflexion si tôt dans l'année. Par conséquent, nous préférons ne pas nous prononcer sur les évolutions du nombre de DEI après l'été 2010.

<sup>8</sup> Voir glossaire.

GRAPHIQUE 27 : Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, BNB et calculs propres

## 3. Dossier

# L'emploi des femmes bruxelloises : aperçu des inégalités de genre<sup>9</sup>

Bien que l'activité féminine soit en augmentation constante en Belgique, force est de constater que les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes perdurent.

Sur le long terme, les femmes, davantage que les hommes, ont tiré profit des créations d'emploi dans le secteur tertiaire, du commerce de détail au non-marchand. Leur niveau de formation a dépassé celui des hommes, même si elles s'orientent vers des filières moins valorisées. À plus court terme, la période de crise économique qui s'est amorcée à la fin de l'été 2008 a particulièrement frappé les secteurs à forte main-d'œuvre masculine (industrie et bâtiment notamment).

Le phénomène qui découle de ces constats, tel que les niveaux de chômage des hommes et des femmes ten-

dent à se rejoindre, ne doit cependant pas faire illusion. Les conditions d'emploi, notamment en termes d'accès au marché du travail, de salaires, de statuts, de responsabilités ou encore de temps partiel subi, demeurent largement désavantageuses pour les femmes. Par conséquent, celles-ci sont exposées à des risques de pauvreté dans une plus large mesure que les hommes.

C'est pourquoi l'Observatoire bruxellois de l'Emploi s'est penché sur l'ampleur des inégalités en Région bruxelloise, sur leur évolution et les nouvelles formes qu'elles prennent. Cette synthèse couvre de manière transversale différentes dimensions ayant trait à l'emploi et au chômage des femmes bruxelloises : impact des enfants sur leur taux d'emploi, difficultés des familles monoparentales, ségrégations horizontale et verticale<sup>10</sup>, qualité de l'emploi...

### 3.1. Un sous-emploi<sup>11</sup> plus important chez les femmes

Le taux de chômage ne reflète pas la totalité du sous-emploi du fait qu'une frange importante de la population ne se trouve ni à l'emploi ni au chômage, mais dans des catégories dites inactives, c'est-à-dire dans des situations de retrait par rapport au marché du travail. Le sous-emploi couvre ainsi des situations variées et touche en particulier les femmes.

Il s'agit de situations où les personnes sont répertoriées dans des catégories qui ne relèvent pas des catégories officielles du chômage, comme par exemple : les travailleurs en congé thématique<sup>12</sup> ou en crédit-temps, les chômeurs dispensés pour reprise d'études ou pour des raisons sociales ou familiales...

Ainsi, comme les femmes se retrouvent dans ces catégories dites inactives dans une plus large mesure que les hommes, l'écart entre les taux d'emploi<sup>13</sup> des femmes et des hommes (14,5 points d'écart à Bruxelles) est plus important que l'écart entre leur taux de chômage respectif (2,4 points).

TABLEAU 4 : Taux de chômage administratif (2009) et taux d'emploi (2008) dans les trois régions

	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne	Belgique
<b>Taux de chômage administratif</b>				
Femmes	21,5	7,3	18,0	12,0
Hommes	19,1	6,6	14,4	10,3
Total	20,2	6,9	16,0	11,1
Écart (en pts de %)	2,4	0,7	3,6	1,7
<b>Taux d'emploi</b>				
Femmes	48,4	60,8	50,4	56,2
Hommes	62,9	72,0	64,0	68,6
Total	55,6	66,5	57,2	62,4
Écart (en pts de %)	-14,5	-11,2	-13,6	-12,4

Source : BNB, ACTIRIS, VDAB, FOREM, SPF Économie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire

<sup>9</sup> Cette étude a été réalisée par l'Observatoire bruxellois de l'Emploi. La rédaction n'engage que les auteurs de l'article.

<sup>10</sup> / <sup>11</sup> Voir glossaire.

<sup>12</sup> Les congés thématiques permettent de faire face de façon ponctuelle à des situations précises, telles que la naissance ou l'adoption d'un enfant (congé parental), l'assistance à une personne en soins palliatifs ou à un membre de la famille qui souffre d'une maladie grave. Ils donnent droit à des allocations d'interruption octroyées par l'ONEM.

<sup>13</sup> Voir glossaire.



Ces inégalités face à l'emploi touchent de manière plus marquée certaines catégories de femmes, à savoir prin-

cipalement les moins diplômées, celles qui sont mères et les femmes de nationalité ou d'origine étrangère.

### • Plus le diplôme obtenu est élevé, plus les inégalités face à l'emploi se réduisent

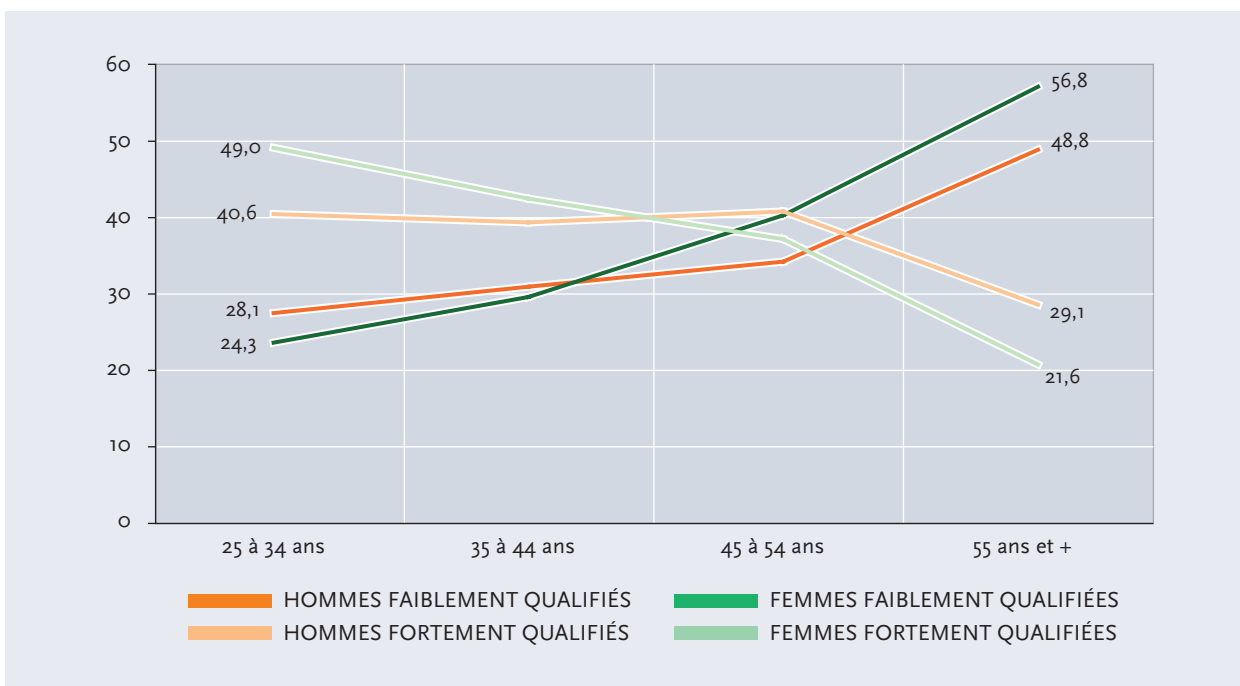
De manière générale, le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes. Mais si le taux d'emploi des femmes faiblement qualifiées est beaucoup plus bas que celui des hommes, chez les personnes hautement qualifiées, l'écart de genre<sup>14</sup> est plus faible. À Bruxelles, un peu plus d'une femme faiblement qualifiée sur quatre a un emploi, contre trois-quarts des femmes hautement qualifiées. Si cette situation contrastée s'applique également aux hommes, l'écart est néanmoins plus limité chez eux. L'écart de genre dans les taux d'emploi est donc nettement plus élevé chez les femmes faiblement qualifiées que chez les femmes hautement qualifiées.

Le constat de faible taux d'emploi pour les femmes les moins qualifiées est d'autant plus inquiétant lorsque l'on

sait que la Région bruxelloise est caractérisée par une structure très contrastée dans les niveaux de qualification de sa main-d'œuvre. Bruxelles compte simultanément la proportion la plus importante de femmes hautement qualifiées, mais également une large proportion de femmes faiblement qualifiées. Cette situation s'observe de manière générale, mais également chez les jeunes.

Malgré l'augmentation globale du niveau d'études chez les femmes, la Région bruxelloise compte la proportion de jeunes femmes faiblement qualifiées la plus haute du pays. En 2008, une femme bruxelloise sur quatre âgée entre 25 et 34 ans ne disposait pas d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, contre 11 % en Région flamande et 16 % en Région wallonne.

GRAPHIQUE 28 : Proportion de Bruxellois faiblement qualifiés ou à forte qualification selon la tranche d'âge et le sexe en 2008



Source : SPF Économie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire

Le graphique 28 montre par ailleurs que la hausse des niveaux de formation des jeunes générations est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, 49 % des femmes de 25 à 34 ans ont un diplôme du

supérieur alors que ce pourcentage n'est que de 22 % pour les femmes de plus de 55 ans. Ces pourcentages chez les hommes sont respectivement de 41 % et de 29 %.

<sup>14</sup> Voir glossaire.

TABLEAU 5 : Taux d'emploi dans les trois régions selon le niveau d'études (2008)

	Région bruxelloise	Région flamande	Région wallonne	Belgique
<b>Faiblement qualifiés</b>				
Femmes	27,1	34,3	27,2	31,0
Hommes	44,7	51,2	44,6	48,1
Total	36,1	42,9	36,1	39,7
Écart (en pts de %)	-17,5	-16,9	-17,4	-17,1
<b>Moyennement qualifiés</b>				
Femmes	43,4	64,3	53,1	59,0
Hommes	63,4	77,8	70,0	74,3
Total	53,3	71,4	61,8	67,0
Écart (en pts de %)	-20,0	-13,6	-16,9	-15,3
<b>Hautement qualifiés</b>				
Femmes	73,7	82,8	77,5	80,1
Hommes	83,2	87,4	85,4	86,3
Total	78,3	85,0	81,1	83,0
Écart (en pts de %)	-9,5	-4,6	-13,6	-12,4

Source: SPF Économie – DGSIE (EFT), calculs Observatoire

#### • La présence d'enfants réduit la probabilité d'avoir un emploi chez les femmes mais elle l'accroît chez les hommes

Le fait d'avoir des enfants constitue un frein à la participation des mères au marché de l'emploi plus important en Région bruxelloise que dans les deux autres régions. On constate en effet que le taux d'emploi des femmes y diminue dès la venue du premier enfant. Dans les deux autres régions, cette baisse du taux d'emploi apparaît seulement à partir du troisième enfant.

On constate de plus un enlèvement dans le chômage des jeunes femmes avec enfant. Cet obstacle touche également les femmes plus qualifiées. Par exemple, une femme bruxelloise avec un diplôme de l'enseignement supérieur et ayant un enfant aura une probabilité nettement moindre de sortir du chômage qu'une femme de même niveau de qualification sans enfant.

Les parents se trouvent face à un manque aigu de places pour les enfants de moins de trois ans, une pénurie de structures d'accueil extrascolaires et temporaires, un

Enfin, quel que soit le niveau d'études, on remarque que les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes dans les trois régions du pays. Néanmoins, l'écart de genre est plus important à Bruxelles qu'ailleurs, alors qu'il était encore le plus faible des trois régions il y a quelques années.

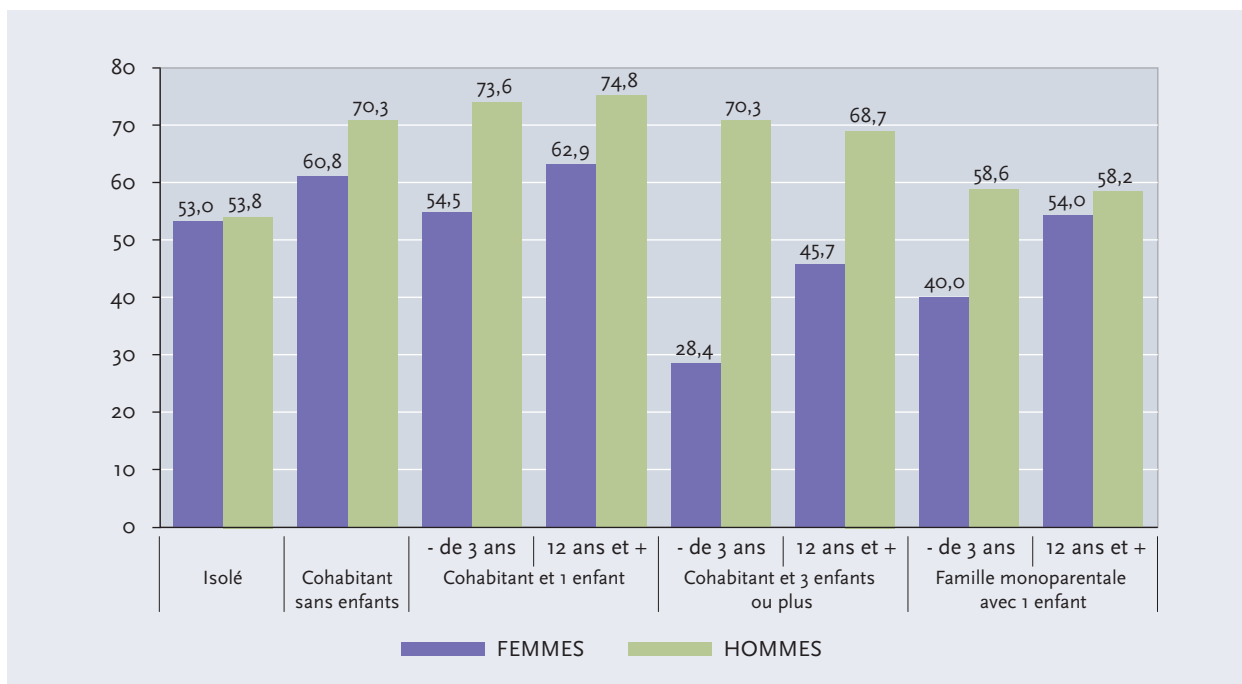
Depuis 2002, on constate en effet que les taux d'emploi masculins en Région bruxelloise ont augmenté relativement plus que dans les deux autres régions du pays, tandis que les taux d'emploi des Bruxelloises moyennement et hautement qualifiées n'ont pas évolué positivement. L'emploi des femmes faiblement qualifiées a, quant à lui, progressé quelle que soit la région, spécialement depuis l'introduction du système fédéral des titres-services en 2004.

accès sélectif aux structures d'accueil formelles<sup>15</sup>... Le problème se pose par ailleurs avec plus d'acuité pour les demandeuses d'emploi : le fait de ne pas trouver une structure d'accueil adaptée les empêche de faire les démarches nécessaires pour trouver un travail. Les conditions liées à l'utilisation des structures d'accueil (attestation de l'employeur, coût...) tiennent rarement compte de la situation spécifique des demandeuses d'emploi.

Ainsi, le manque de structures d'accueil de la petite enfance, d'une part, et le coût engendré par la garde des enfants, d'autre part, constituent autant de freins à l'insertion professionnelle des jeunes femmes avec enfant(s). L'investissement public dans les structures d'accueil est donc une condition nécessaire pour un accès des femmes au marché du travail à l'égal des hommes, même si cette condition n'est pas suffisante.

<sup>15</sup> Voir à ce propos le dossier «Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers» in Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, n°15, janvier 2010.

GRAPHIQUE 29 : Taux d'emploi des Bruxellois de 25 à 44 ans selon le sexe, la composition de ménage et l'âge du plus jeune enfant au 31 décembre 2006



Source : Banque Carrefour de la Sécurité sociale – Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale (application 11), calculs Observatoire

#### • Quatre familles monoparentales sur cinq sont assumées par des femmes

La situation des femmes ayant charge de famille est encore plus difficile lorsqu'elles sont seules à assumer la charge des enfants.

Les ménages monoparentaux connaissent une plus grande précarité et un chômage plus important<sup>16</sup>. Ce type de ménage est proportionnellement plus présent en Région bruxelloise que dans les deux autres régions. 44 % des familles avec enfants en Région bruxelloise sont des familles monoparentales. Or ce type de ménage concerne principalement les femmes : à Bruxelles, environ quatre chefs de famille monoparentale sur cinq sont des femmes.

Les difficultés organisationnelles sont multipliées lorsqu'une seule personne fait face aux besoins de toute une

famille (temps de déplacement, contraintes des horaires dans les structures de garde...). L'exercice d'un travail ou, au minimum, la perception d'un revenu de remplacement devient aussi un impératif pour subvenir aux besoins de la famille. Bien que leur taux d'emploi soit inférieur à celui des femmes seules sans enfant et des femmes avec partenaire, nombre d'entre elles souhaitent trouver du travail.

En Région bruxelloise, seulement 46 % des mères isolées âgées entre 25 et 44 ans ont un emploi, contre 58 % en Belgique. Examiné sous l'angle de la composition de ménage, le taux de chômage le plus élevé est celui des Bruxelloises isolées avec enfant(s) qui s'élève à 36 %. Il s'établit par contre à 13 % pour les femmes bruxelloises avec partenaire et un enfant.

<sup>16</sup> Pour un aperçu plus détaillé de la question, voir le focus de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, octobre 2009.

### • Les femmes de nationalité ou d'origine étrangère subissent une double discrimination

La Région bruxelloise est caractérisée par une proportion importante de personnes de nationalité ou d'origine étrangère. En Belgique, près d'un tiers (31 %) des femmes de nationalité étrangère habitent en Région bruxelloise ; ce pourcentage est encore plus élevé pour la population extra-communautaire puisqu'il s'élève à 36 %. À titre de comparaison, la population bruxelloise représente moins de 10 % de la population totale du pays.

Ceci n'est pas sans effet sur le niveau de qualification de la main-d'œuvre ou sur les taux d'emploi. Les femmes de nationalité ou d'origine étrangère ont un très faible

taux de participation au marché de l'emploi. Que ce soit en raison d'habitudes culturelles, pour des raisons personnelles ou encore en raison de discriminations à l'embauche, les femmes d'origine étrangère exercent moins souvent une activité professionnelle que les femmes belges. En Région bruxelloise, en 2008, à peine une femme de nationalité extra-communautaire sur quatre a un emploi.

Pour accroître leur participation au marché de l'emploi, il y a lieu de tenir compte tant de leur origine que de leur condition de femme puisqu'elles elles peuvent faire l'objet d'une double discrimination.

### • Les femmes du croissant pauvre<sup>17</sup> cumulent les difficultés d'accès à l'emploi

L'inégalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail bruxellois reste largement conditionnée par la dualisation socio-économique qui caractérise la Région et qui se matérialise par la différenciation socio-spatiale entre le «croissant pauvre» et les autres quartiers.

L'analyse des taux d'emploi des femmes par quartier statistique indique une situation très contrastée dans le nord-ouest de la Région bruxelloise, c'est-à-dire dans le croissant pauvre, avec des taux très faibles, où seule une femme sur trois est à l'emploi, contre un niveau d'emploi supérieur à 55 % dans les zones ouest, centrale et frontalière.

La difficulté d'accéder à un emploi est beaucoup plus importante pour les femmes de nationalité – ou d'origine – extra-européenne, fortement représentées dans les quartiers défavorisés. Certes, ces femmes voient leur niveau de formation s'améliorer au cours des dernières années, mais elles sont toujours sous-représentées dans l'enseignement supérieur.

Il est à souligner qu'à niveau d'études égal, les jeunes issus des quartiers défavorisés encourent des risques de

chômage plus élevés<sup>18</sup>. Néanmoins, comme pour les inégalités constatées de manière générale entre les hommes et les femmes, les écarts de genre sont plus importants pour les faiblement et moyennement qualifiés. Être issu de l'immigration s'avère donc ici d'autant plus pénalisant que les jeunes sont dépourvus de diplôme. Avec l'élévation du niveau de formation, les disparités diminuent.

Un autre élément d'explication de l'inégalité entre les hommes et les femmes réside en la combinaison de taux de natalité plus élevés, en particulier dans le croissant pauvre, et d'une pénurie de structures d'accueil de la petite enfance qui s'y fait ressentir de manière plus aiguë<sup>19</sup>. La présence d'enfants a un impact certain sur l'emploi des femmes.

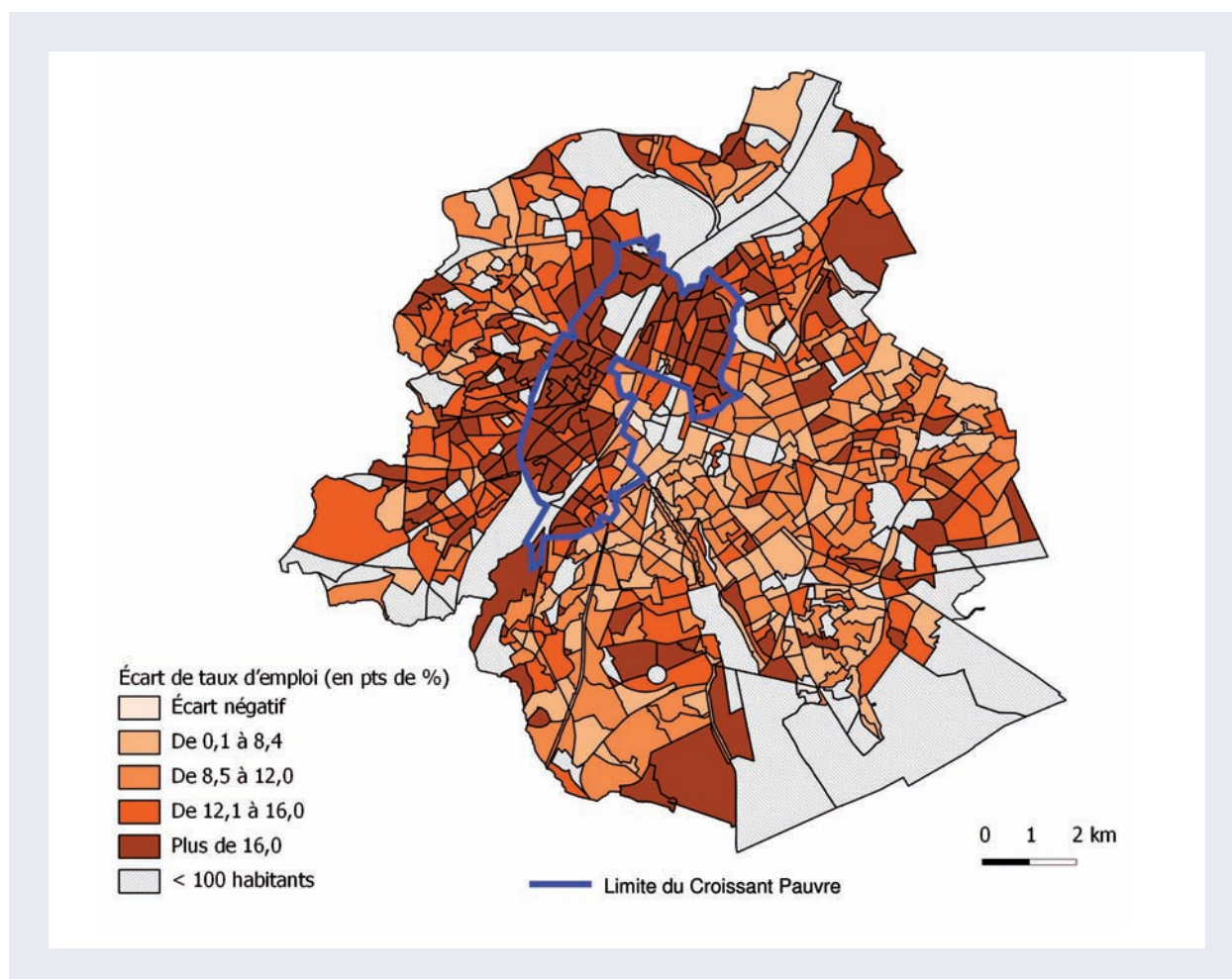
Ainsi, l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes sera d'autant plus prononcé dans les quartiers du croissant pauvre. Il le sera également, mais dans une moindre mesure cependant, dans le quadrant sud-est de la seconde couronne, soit dans des quartiers où les revenus d'un seul des conjoints suffisent à assurer le confort financier du ménage.

<sup>17</sup> Voir glossaire.

<sup>18</sup> Voir Vanderमotten C., *Évolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, Bruxelles : IGEAT-CCFEE, février 2008 (pp. 24-25). Voir également la présentation de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, Insertion sur le marché de l'emploi des jeunes quittant le système éducatif en Région bruxelloise, Séminaire CCFEE-IWEPS «État des lieux des statistiques Enseignement-Emploi-Formation», décembre 2008 (slides 17-19). La première référence présente les taux de chômage selon le niveau d'études en fonction du secteur statistique, à partir des données du recensement de 2001. La seconde se fonde sur une analyse longitudinale (2007-2008) des jeunes venus s'inscrire à ACTIRIS après leurs études en fonction également de leur niveau d'études et du secteur statistique.

<sup>19</sup> Cf. MRBC-IBSA, «Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance...», op. cit.

CARTE 1 : Écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes en Région bruxelloise au 31 décembre 2006



Source : Banque Carrefour de la Sécurité sociale – Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale (application 1), calculs et cartographie Observatoire

### 3.2. Les différences entre les femmes et les hommes ne se limitent pas à l'accès à l'emploi

En ce qui concerne l'emploi bruxellois, on constate toujours une augmentation de la participation des femmes. Entre 1996 et 2007, l'emploi salarié féminin a augmenté de 19 % alors que l'emploi salarié masculin n'a connu qu'une hausse de 5 %<sup>20</sup>. Malgré l'augmentation de la présence des femmes sur le marché du travail, les disparités de genre subsistent.

Les deux types de ségrégation<sup>21</sup>, tant horizontale que verticale, entre les hommes et les femmes se retrouvent ainsi sur le marché du travail bruxellois. Cette sur- ou

sous-représentation des femmes dans certains secteurs ou professions résulte non seulement de la ségrégation déjà présente dans l'enseignement, donc préalablement à l'accès au marché du travail, mais résulte également des phénomènes de ségrégation post-éducative qui se déroulent au moment de l'entrée dans la vie professionnelle comme au cours de la carrière.

En dépit de la hausse de la scolarité chez les filles, on observe le maintien d'une forte ségrégation dans les filières d'enseignement : les filles sont plus nombreuses

<sup>20</sup> Cette évolution concerne l'emploi salarié sur base du lieu de travail, non du lieu de domicile des travailleurs.

<sup>21</sup> Voir glossaire.

dans les sciences humaines et de la santé tandis que les garçons demeurent majoritaires dans les filières scientifiques et techniques.

L'analyse de la répartition de la population active bruxelloise selon les secteurs d'activité et les professions montre la persistance de la ségrégation horizontale et verticale dans l'économie bruxelloise.

En ce qui concerne plus particulièrement la ségrégation horizontale, on constate que les femmes bruxelloises se retrouvent majoritairement dans certains secteurs comme le secteur non-marchand (la santé, l'action sociale et l'enseignement) et dans le commerce de détail. Ainsi, alors que plus d'une femme sur trois travaille dans le secteur non-marchand à Bruxelles, la proportion d'hommes qui y sont occupés n'est plus que d'un travailleur sur cinq.

#### • 85 % du corps enseignant est constitué de femmes dans l'enseignement primaire, mais seulement 44 % dans l'enseignement supérieur

La proportion de femmes varie également au sein des secteurs qui occupent un nombre important de femmes.

Ainsi, dans le secteur de l'éducation, plus le niveau d'enseignement est élevé, moins l'on rencontre d'enseignants de sexe féminin. Si, dans l'enseignement primaire, 85 % du corps enseignant est constitué de femmes, leur représentation s'élève à 66 % dans l'enseignement secondaire et à seulement 44 % dans l'enseignement supérieur.

On relève également une répartition inégale entre les hommes et les femmes dans le secteur de la santé. Si l'on retrouve 89 % de femmes parmi le personnel soignant, 91 % parmi le groupe du personnel infirmier diplômé et les sages-femmes, 63 % parmi les professions intermédiaires, on n'en retrouve plus que 50 % parmi les médecins.

#### • Les femmes sont moins présentes dans les fonctions d'encadrement

Au problème de la ségrégation horizontale vient s'ajouter celui de la ségrégation verticale. Plus le niveau de fonction est élevé, plus la proportion de femmes diminue. La proportion de femmes dans les fonctions d'encadrement, parmi les indépendants, les employeurs ou le personnel statutaire des services publics... sont autant d'exemples de la sous-représentativité des femmes dans ces fonctions ou dans ces statuts.

Dans les professions de directeurs et de gérants, moins d'un quart des travailleurs bruxellois sont des femmes.

La sous-représentation des femmes est encore plus forte pour les fonctions au sommet de la hiérarchie aussi bien dans le monde des entreprises, dans la fonction publique que dans la sphère politique. À titre d'exemple, moins de 10 % des membres des conseils d'administration des grandes entreprises belges sont des femmes.

Si certaines améliorations sont perceptibles en ce qui concerne la ségrégation verticale, elles se cantonnent au niveau inférieur et moyen du management. Le plafond de verre reste une réalité en Belgique.

#### • Sous-représentation marquée dans l'emploi indépendant

Si près de 48 % des salariés bruxellois sont des femmes, celles-ci ne représentent plus que 28 % des indépendants à titre principal en Région bruxelloise. Parmi les indépendants à titre complémentaire, leur part relative est un peu plus élevée (36 %). 46 % des indépendantes exercent une profession libérale tandis que, chez les

hommes, ce pourcentage est de 25 %. On retrouve par ailleurs des proportions variables de femmes selon les professions libérales : 64 % des paramédicaux, 63 % des pharmaciens, 51 % des dentistes, 46 % des avocats, 47 % des médecins, 41 % des vétérinaires, 33 % des architectes, 18 % des notaires...

### • Impact du développement des titres-services

Le système fédéral des titres-services en vigueur depuis le premier janvier 2004 a permis, dans une large mesure, d'offrir des possibilités d'emploi aux femmes défavorisées sur le marché du travail bruxellois.

En 2008, on compte 10 284 emplois titres-services en Région bruxelloise. Cet emploi d'ancrage local occupe dans sa quasi-totalité des femmes. Près de deux travailleurs bruxellois occupés dans le cadre des titres-services sur trois, avant d'occuper leur emploi, étaient soit inactifs soit demandeurs d'emploi, dont plus de la moitié de longue ou de très longue durée. On sait par ailleurs qu'à Bruxelles, la plupart des emplois titres-services concernent des personnes de nationalité étrangère.

De plus, 60 % des travailleurs titres-services bruxellois sont faiblement qualifiés.

Si le système des titres-services a permis à de nombreuses personnes peu diplômées de trouver un emploi, il pose néanmoins la question de la qualité de ces emplois. En effet, les conditions de travail y sont peu favorables, qu'elles aient trait aux niveaux de rémunération, à la flexibilité horaire, à la précarité de l'emploi (succession de contrats de courte durée, recours au chômage temporaire), à la formation ou aux possibilités de carrière. D'une certaine manière, le développement des titres-services risque d'intensifier les inégalités entre hommes et femmes en situation d'emploi.

## 3.3. Des inégalités d'emploi toujours d'actualité

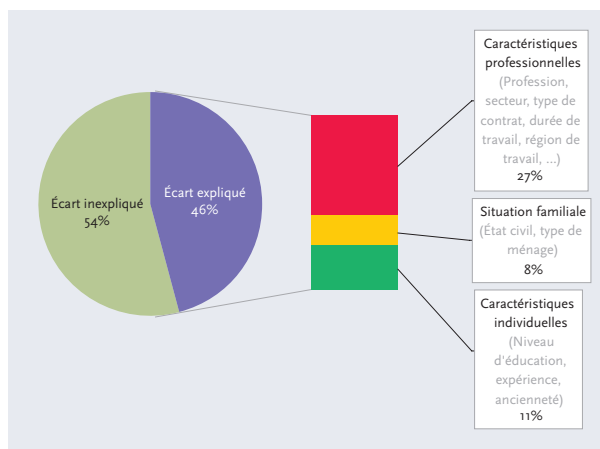
Les caractéristiques des emplois qu'occupent les femmes bruxelloises montrent également des inégalités marquantes.

### • Des différences de salaire inexpliquées

En 2006, l'écart salarial entre les hommes et les femmes calculé sur la base des salaires horaires bruts des travailleurs à temps plein, tous secteurs confondus, s'élève à 11 % en Belgique. L'écart est légèrement plus faible en Région bruxelloise. Néanmoins, on constate de manière générale des différences importantes selon que l'on examine le secteur public ou privé. L'écart est nettement plus élevé dans le secteur privé. Ainsi, pour les employés du secteur privé, il monte jusqu'à 27 %. L'écart salarial augmente aussi si l'on intègre l'effet du travail à temps partiel, puisque celui-ci concerne principalement les femmes. Or, comme on le verra plus loin, une partie du travail temps partiel est involontaire.

Plusieurs études<sup>22</sup> ont déjà montré qu'il est bien question de discrimination, puisque l'on ne peut expliquer toutes les différences de salaire par des variables objectives telles que le secteur, le diplôme obtenu, l'âge... Ainsi, en 2006, 54 % de l'écart salarial demeurerait inexpliqué par des caractéristiques professionnelles, des caractéristiques individuelles ou la situation familiale des personnes.

GRAPHIQUE 30 : Décomposition de l'écart salarial en Belgique en 2006



Source : SPF Économie – DGSIE (Enquête sur la structure des salaires)

Les inégalités salariales augmentent en outre lorsque l'on monte dans la hiérarchie ou lorsque l'employé a une plus grande liberté pour négocier son salaire.

<sup>22</sup> Ainsi que les rapports annuels de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes intitulés L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique, accessibles à partir du site Internet <http://igvm-iefh.belgium.be/>.

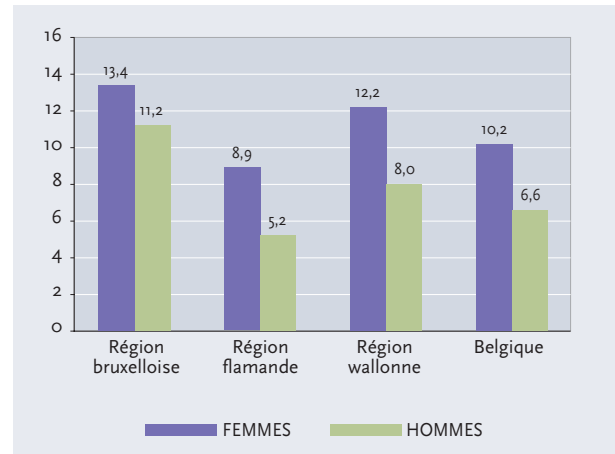
### • Une précarité dans l'emploi plus fréquente

De manière générale, les femmes sont plus fréquemment occupées dans le cadre d'un contrat de travail temporaire que les hommes. On constate par ailleurs qu'aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les niveaux d'emploi temporaire sont plus importants en Région bruxelloise que dans les autres régions, tandis que l'écart de genre y est plus petit. 13 % des femmes bruxelloises ont un contrat temporaire contre 11 % des hommes.

Contrairement à la Flandre et à la Wallonie, l'emploi temporaire a augmenté sensiblement au cours de cette dernière décennie en Région bruxelloise. Néanmoins, la hausse y a été plus prononcée pour les hommes que pour les femmes, ce qui a eu pour corollaire de réduire l'écart de genre à Bruxelles.

En ce qui concerne les jeunes travailleurs bruxellois, la différence entre les sexes que l'on observait encore il y a quelques années s'est estompée. Qu'ils soient hommes ou femmes, environ un tiers d'entre eux font leur entrée sur le marché du travail par des contrats temporaires.

GRAPHIQUE 31 : Proportion de travailleurs sous contrat temporaire (durée déterminée, intérim) selon le sexe et la région de domicile en 2008



Source: SPF Économie – DGSIE (EFT)

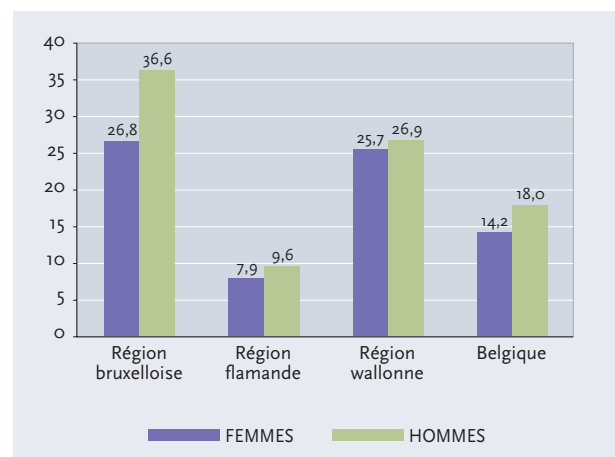
### • Le travail à temps partiel est plus fréquemment lié à des pénuries d'emploi à Bruxelles et en Wallonie

En ce qui concerne le travail à temps partiel, on relèvera la sur-représentation des femmes, mais également la situation spécifique de la Région bruxelloise. 31 % des Bruxelloises occupées travaillent à temps partiel, contre 11 % des hommes bruxellois occupés. En Région wallonne et en Région flamande, respectivement 43 % et 46 % des femmes travaillent à temps partiel.

En outre, l'analyse des raisons de travailler à temps partiel indique une nette différence entre, d'une part, le marché du travail flamand et, d'autre part, les marchés de l'emploi bruxellois et wallon. Le fait de ne pas trouver un emploi à temps plein constitue, pour les femmes bruxelloises et – dans une moindre mesure cependant – pour les femmes wallonnes, une raison plus importante de travailler à temps partiel que pour leurs homologues flamandes. Le travail à temps partiel, du fait de la garde des enfants ou pour raisons familiales, est dès lors moins recherché en Région bruxelloise.

Il apparaît en outre qu'en Belgique, la proportion de temps partiel croît sensiblement pour les femmes avec le nombre d'enfants, tandis qu'elle reste stable, à un niveau relativement bas, chez les pères de famille.

GRAPHIQUE 32 : Temps partiel involontaire en pourcentage du temps partiel selon le sexe et la région de domicile en 2008



Source: SPF Économie – DGSIE (EFT)



### • Les femmes cumulent travail et vie de famille

L'analyse de la durée hebdomadaire du temps de travail indique que la proportion de femmes diminue avec l'augmentation du temps de travail. Néanmoins, les femmes bruxelloises comptent en moyenne des temps de travail plus longs que les femmes des deux autres régions. Lorsque l'on prend en considération les tâches ménagères des femmes, la double journée de travail des femmes apparaît clairement. Les femmes qui travaillent à temps plein consacrent en

moyenne 7 heures par semaine de plus que les hommes aux tâches ménagères. Cette différence atteint même les 18 heures pour les travailleurs à temps partiel. Indépendamment du régime de travail, la contribution des hommes est constante et le fait d'avoir des enfants diminue même leur participation aux tâches ménagères, alors que la présence d'enfants représente un accroissement du temps consacré à ces tâches pour les femmes.

### • Les femmes sont exposées à des risques divers sur le marché du travail

L'analyse des accidents de travail et des problèmes de santé liés au travail montre que les femmes et les hommes sont exposés à des risques différents. Ces différences s'expliquent en partie par les environnements de travail différenciés liés aux ségrégations sur le marché du travail. Par

ailleurs, concernant la violence au travail, on constate que les victimes du harcèlement sexuel sont presque exclusivement des femmes, tandis que, pour le harcèlement moral, les recherches ne s'accordent pas sur l'existence ou non de différences significatives selon le sexe.

## 3.4. Conclusion

En matière d'accès à l'emploi et de conditions de travail (salaires, statuts, niveaux de fonction, temps partiel contraint...), les femmes demeurent toujours défavorisées sur le marché du travail en Région bruxelloise. Si, de manière générale, on constate encore des inégalités de genre, trois catégories de femmes méritent une attention particulière dans la mesure où elles sont confrontées à une insertion professionnelle moins aisée, à savoir les femmes faiblement qualifiées, les femmes avec enfant(s) et les femmes de nationalité ou d'origine étrangère.

Les femmes faiblement qualifiées ont un accès à l'emploi très limité ayant pour conséquence des taux d'emploi très faibles. L'économie bruxelloise offre peu d'emplois pour les personnes faiblement qualifiées. Certes, le système des titres-services a pu contribuer à faciliter l'accès à l'emploi, en particulier aux femmes faiblement qualifiées, mais sans pour autant leur permettre de construire des trajectoires vers des emplois stables et de qualité.

Le fait d'avoir des enfants, en particulier pour les demandeuses d'emploi, constitue un frein encore plus important en Région bruxelloise à leur participation

au marché du travail. En effet, le manque de structures d'accueil de la petite enfance adaptées empêche les femmes avec enfant de rechercher un emploi de manière optimale ou d'évoluer dans leur carrière. Le piège financier à l'emploi, soit une situation par laquelle l'acceptation d'un emploi entraîne un gain limité, joue également sur l'insertion professionnelle de ces femmes. La présence d'enfants pèse ainsi fréquemment sur leur carrière professionnelle et particulièrement sur les moins diplômées d'entre elles. En outre, les mères travailleront d'autant plus à temps partiel qu'elles auront d'enfants, et leur situation sera encore plus difficile lorsqu'elles seront seules à assumer la charge de leurs enfants.

Les femmes de nationalité ou d'origine étrangère exercent moins souvent une activité professionnelle que les femmes belges. Cette situation, qu'elle s'explique par des habitudes culturelles, par la reproduction des rôles sociaux ou par la discrimination à l'embauche, fait que ces femmes sont confrontées à une double discrimination : d'une part en tant que femmes, d'autre part en raison de leur origine. En outre, elles sont confrontées au phénomène de l'ethno-stratification<sup>23</sup> du marché du travail.

<sup>23</sup> Voir glossaire.

L'insertion sera d'autant plus complexe lorsqu'une femme cumulera plusieurs des caractéristiques passées ici en revue. Il se confirme que les inégalités entre hommes et femmes, si elles se réduisent selon certains aspects, subsistent dans le monde du travail

et qu'elles prennent également aujourd'hui de nouvelles formes. L'analyse des inégalités entre les femmes et les hommes ne peut donc être réduite à un seul aspect ; elle est nécessairement multidimensionnelle.

### Sources statistiques

- Divers : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail 2002-2008.
- Écarts salariaux : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique, Enquête sur la structure des salaires.
- Taux de chômage : Banque nationale de Belgique, SPF Économie – DGSIE (EFT), ACTIRIS, VDAB, FOREM.
- Taux d'emploi : SPF Économie – DGSIE (EFT) et Banque Carrefour de la Sécurité sociale – Datawarehouse Marché du Travail et Protection sociale (applications 1 et 11), 2009.
- Emploi salarié : Office national de Sécurité sociale (statistiques décentralisées).
- Emploi indépendant : Institut national d'Assurances sociales pour Travailleurs indépendants.
- Emploi du temps : Glorieux I. et Minnen J., Site internet «*Enquête belge sur l'emploi du temps*» ([www.time-use.be](http://www.time-use.be)), 2008.

# Glossaire

## • Croissant pauvre

Zone concentrant depuis plusieurs décennies les populations les moins favorisées sur le plan économique. Elle reprend les quartiers en première couronne nord et ouest, qui sont parmi les plus pauvres de la Région bruxelloise et qui forment un croissant autour du centre-ville. Les quartiers de cette zone sont :

- à l'intérieur du Pentagone, à l'ouest de la jonction nord-midi plus les Marolles ;
- l'est d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean (entre le chemin de fer et le canal) ;
- au nord, la commune de Saint-Josse, l'ouest de Schaerbeek et les zones industrielles le long du canal ;
- au sud, le bas de Saint-Gilles et le bas de Forest.

## • Écart de genre

Cette notion reflète la différence entre les femmes et les hommes dans tout domaine en termes de degré de participation, d'accès, de droits, de rémunération ou d'avantages. Elle correspond la plupart du temps à une différence entre la valeur affichée pour les hommes et celle affichée pour les femmes (par exemple, la différence entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes).

## • Encourt de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

## • Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

## • Ethno-stratification

Le terme d'ethno-stratification du marché du travail désigne la répartition « ethnique » des emplois, des statuts et des salaires. Les différentes catégories de travailleurs et de chômeurs n'ont pas les mêmes chances « statistiques » d'accéder à l'emploi, ni aux emplois les meilleurs.

Les travailleurs d'origine étrangère se retrouvent plus souvent que les autres travailleurs dans des secteurs bien particuliers (services aux entreprises, intérim, nettoyage, bâtiment, horeca, soins de santé). En revanche, ils sont pratiquement absents d'autres secteurs, et certainement de ceux dont les salaires moyens sont les plus élevés et dont les conditions de travail sont les plus favorables (services financiers, informatique, télécommunications, chimie, bureaux d'études et de consultance, services publics).

## • Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source : Glossaire BNB).

## • Glissement annuel

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

### • Indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique précède de quelques mois l'indicateur coïncident. Par le passé, cette avance était d'un an et demi. Mais depuis la récente crise économique et la dernière révision du PIB régional, son caractère précurseur s'est substantiellement réduit. La prédiction des développements économiques de la Région reste donc un défi en période de récession.

Pour le moment, l'indicateur avancé est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui normalement présentent un caractère précurseur par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant leurs activités, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte<sup>24</sup>. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent un caractère précurseur marqué pour l'évolution du PIB.

De plus, on a ajouté une variable dichotomique qui représente la période de la crise économique. Sa valeur est de 1 à partir de septembre 2008 et de 0 avant cela.

Il faut noter que, comme pour tout indicateur avancé, c'est la tendance (à la hausse ou à la baisse) plus qu'un chiffre exact à horizon donné qui doit retenir l'attention du lecteur.

### • Indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail anticipe les variations à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il est estimé à partir :

- de la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- des prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;
- de la différence entre le nombre d'offres d'emploi reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois, qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail ;
- d'une variable indicatrice intégrant les changements de politiques en matière de chômage survenus entre la mi-2006 et la mi-2007.

Son caractère prévisionnel optimal est de 13 mois.

### • Indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur coïncident de l'activité économique, basé sur des données mensuelles, permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur composite permet de prolonger jusqu'en août 2009 le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, qui n'est, quant à lui, disponible qu'annuellement et avec deux ans de retard.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée dans les services et cet indicateur «coïncident» a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifiquement, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires (à savoir depuis l'édition de juillet 2009 du baromètre<sup>25</sup>: «commerce de gros», «postes et télécommunications», «activités informatiques», «services auxiliaires des transports» et «activités immobilières») ainsi que l'évolution conjoncturelle des encours des crédits octroyés par les banques établies en Belgique aux sociétés non financières belges.

L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

### • Point de pourcentage

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,4 points de pourcentage.

### • Taux de chômage administratif

Le taux de chômage est le rapport entre la population active inoccupée et la population active totale. Ce taux représente le degré de déséquilibre entre la demande et l'offre de travail. Il peut être calculé par le biais des Enquêtes sur les Forces de Travail, coordonnées par Eurostat, et correspond alors au taux de chômage harmonisé tel que défini par le Bureau international du Travail. Il peut également être calculé à partir de données administratives, soit sur base de l'inscription en tant que «demandeur d'emploi inoccupé» (DEI) auprès d'un service de placement (VDAB, FOREM, ADG ou ACTIRIS en Belgique). On parle alors du «taux de chômage administratif».

<sup>24</sup> Dans les précédentes versions du baromètre, l'indicateur avancé de l'activité économique était notamment construit à partir de l'indicateur des entrées de commande dans l'industrie et la construction. Cependant, depuis la crise, le caractère avancé de cet indicateur est bien moins performant par rapport à celui des entrées de commande dans l'industrie uniquement.

<sup>25</sup> Lors de l'édition de juillet 2009 du baromètre nous avons apporté quelques modifications à cet indicateur afin d'optimiser ses caractéristiques statistiques. Les secteurs «transport urbain et routier» et «services aux entreprises» qui étaient utilisés jusqu'à présent ont été remplacés par «services auxiliaires des transports» et «activités immobilière».

### • Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler, soit la population âgée entre 15 et 64 ans. Ce taux indique la participation effective de la population au marché du travail. Il peut être calculé pour l'ensemble de la population en âge de travailler ou pour une partie de celle-ci (par exemple, les jeunes, les femmes, les personnes faiblement qualifiées...).

### • Ségrégations horizontale et verticale

La ségrégation professionnelle concerne la répartition des tâches entre ceux et celles qui devront les exécuter et implique un processus de différenciation de ces tâches entre les sexes. La ségrégation horizontale renvoie à la concentration de tâches réservées aux femmes dans certains secteurs d'activité ou dans des professions spécifiques. La ségrégation verticale a quant à elle trait à la sous-représentation des femmes dans les niveaux élevés de responsabilité, telle que les femmes ont surtout accès et sont cantonnées dans des emplois subalternes.

### • Sous-emploi

La notion de sous-emploi peut couvrir différents concepts. Dans le cadre de ce dossier, la notion de sous-emploi est liée aux différentes formes d'exclusion de l'emploi. En effet, une frange de la population ne se trouve ni à l'emploi ni au chômage, mais dans des catégories dites inactives. Il s'agit de situations où les personnes ne se retrouvent pas dans les catégories officielles du chômage, comme par exemple : les travailleurs en congé thématique (congé parental, assistance à une personne en soins palliatifs ou à un membre de la famille qui souffre d'une maladie grave) ou en crédit-temps, les chômeurs dispensés pour reprises d'études ou pour des raisons sociales ou familiales...

La notion de sous-emploi peut également être associée aux personnes qui travaillent un nombre d'heures moindre que la durée normale de travail et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire. Cette notion de sous-emploi liée à la durée de travail est utilisée par le Bureau international du Travail. Dans ce dossier, elle a été abordée dans la partie traitant le travail à temps partiel à travers le concept de temps partiel involontaire.

## Références

- Banque Nationale de Belgique (décembre 2009), «Rapport 2009 : Évolution économique et financière», Revue Économique, Banque Nationale de Belgique.
- Banque Nationale de Belgique (mars 2009), «Indicateurs économiques pour la Belgique», Banque Nationale de Belgique.
- BNP Paribas, Direction des Études Économiques (février et mars 2009), «Ecoweek», Ecoweeks 10-06, 10-07, 10-08, 10-09, 10-10, BNP Paribas.
- Bureau Fédéral du Plan (février 2010), «Budget économique 2010-2011», Bureau Fédéral du Plan.
- Couppié T. et D. Épiphanie (mai 2007), «Vivre en couple et être parent : impact sur les débuts de carrière» dans Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), Bref, n°241, Paris.
- Defourny J., Henry A., Nassaut S. et M. Nyssens (avril 2009), «Les titres-services : quelle qualité d'emploi et d'organisation du service ?» dans UCL-IRES, Revue économique, n°69, avril 2009.
- DEXIA Banque (février 2010), «Perspectives économiques», DEXIA Banque.
- European Central Bank (2010), «Monthly Bulletin February», European Central Bank.
- Federgon (2010), «Troisième trimestre 2009 : L'activité dans le secteur intérim tend vers une stabilisation», Note trimestrielle intérim, Federgon.
- Fonds Monétaire International (janvier 2009), «Perspectives de l'économie mondiale : Mise à jour des principales projections», Études Économiques et Financières, FMI.
- ING Bank, Economics Department (février 2009), «Monthly Forecast Update», ING Bank.
- Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse (janvier 2010), «Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers» dans Baromètre conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale, n°15, Bruxelles.
- Institut de Recherches Économiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain (IRES) (janvier 2009), «Perspectives économiques 2010», IRES.
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (2008), «Femmes au sommet», Bruxelles.
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (2009), «L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique – Rapport 2009», Bruxelles.
- International Energy Agency (février 2010), «Oil Market Report», International Energy Agency.
- Milewski F. (novembre-décembre 2009), «Parcours de femmes en emploi : l'impact des politiques publiques» dans Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), Informations sociales, n°156, Paris, novembre-décembre 2009.
- Observatoire bruxellois de l'Emploi (mars 2004), «Situation des femmes sur le marché du travail en Région de Bruxelles-Capitale», Bruxelles.
- Observatoire bruxellois de l'Emploi (septembre 2005), «Politique de l'emploi et de la formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale sous l'angle du genre», Bruxelles.
- Observatoire bruxellois de l'Emploi (octobre 2009), «Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région de Bruxelles-Capitale», Bruxelles.
- Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2006), «Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», Bruxelles.
- Peeters A., Van Pelt A. et D. Valsamis (juin 2008), «Évaluation du régime des titres-services pour les services et emplois de proximité», Idea Consult, Bruxelles.
- Société Générale (mars 2010), «Analyse mensuelle de la situation économique : Janvier-Février 2010 ; Perspectives 2010», Société Générale, Service des Études Économiques.
- Vandermotten C. (février 2008), «Évolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles», IGEAT-CCFEE, Bruxelles.

## Liste des tableaux

TABLEAU 1 :	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	7
TABLEAU 2 :	Évolution de l'indice des prix à la consommation en Belgique et au sein de la zone euro	8
TABLEAU 3 :	Chiffres-clés pour la Belgique	9
TABLEAU 4 :	Taux de chômage administratif (2009) et taux d'emploi (2008) dans les trois régions	22
TABLEAU 5 :	Taux d'emploi dans les trois régions selon le niveau d'études (2008)	24

## Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 :	Évolution de la production et du commerce dans le monde, 2002-2009	5
GRAPHIQUE 2 :	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	6
GRAPHIQUE 3 :	Évolutions trimestrielles des composantes du PIB, optique dépenses, 2006-2009	8
GRAPHIQUE 4 :	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, 2000-2010	9
GRAPHIQUE 5 :	Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires dans les branches servant principalement la consommation privée	11
GRAPHIQUE 6 :	Évolution trimestrielle de l'investissement total	11
GRAPHIQUE 7 :	Évolution trimestrielle des exportations totales	12
GRAPHIQUE 8 :	Évolution trimestrielle de l'appréciation des stocks par les entreprises	12
GRAPHIQUE 9 :	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, industrie (2000=100)	12
GRAPHIQUE 10 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 11 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de détail, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 12 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, commerce de gros, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 13 :	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	14
GRAPHIQUE 14 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, construction, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 15 :	Évaluation des carnets d'ordre dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	14
GRAPHIQUE 16 :	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit)	15
GRAPHIQUE 17 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, transports et communications, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 18 :	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, immobilier, location et services aux entreprises, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 19 :	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 20 :	Évolution annuelle du nombre net de constitutions d'entreprises (pourcent)	16
GRAPHIQUE 21 :	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	16
GRAPHIQUE 22 :	Évolution régionale du nombre de salariés, 2005-2009	17

GRAPHIQUE 23 :	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim en glissement annuel	18
GRAPHIQUE 24 :	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 1990- 2010	18
GRAPHIQUE 25 :	Évolution de la proportion des DEI par classe d'âge et niveau de formation, indice mai 2008 = 100	19
GRAPHIQUE 26 :	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale, moyennes mobiles	20
GRAPHIQUE 27 :	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	21
GRAPHIQUE 28 :	Proportion de Bruxellois faiblement qualifiés ou à forte qualification selon la tranche d'âge et le sexe en 2008	23
GRAPHIQUE 29 :	Taux d'emploi des Bruxellois de 25 à 44 ans selon le sexe, la composition de ménage et l'âge du plus jeune enfant au 31 décembre 2006	25
GRAPHIQUE 30 :	Décomposition de l'écart salarial en Belgique en 2006	29
GRAPHIQUE 31 :	Proportion de travailleurs sous contrat temporaire (durée déterminée, intérim) selon le sexe et la région de domicile en 2008	30
GRAPHIQUE 32 :	Temps partiel involontaire en pourcentage du temps partiel selon le sexe et la région de domicile en 2008	30

## Liste des cartes

CARTE 1 :	Écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes en Région bruxelloise au 31 décembre 2006	27
-----------	---	----





© 2010 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés  
E.R.: F. Résimont, Secrétaire général  
Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2010/6374/196



9 789078 580010

ISBN 9078580011